



— RECHERCHE - CLINIQUE - FORMATION —



C
A
T
A
L
O
G
U
E

F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

**PROTOCOLES
OUTILS**

RÉALITÉ VIRTUELLE

PSYCHOLOGIE

VICTIMOLOGIE

CRIMINOLOGIE

2019

**L'ARCA
MET À VOTRE DISPOSITION
UNE GAMME DE FORMATIONS PRATIQUES ET RÉFLEXIVES
POUR RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS.**

**A VOTRE DEMANDE, NOUS ÉLABORERONS UNE FORMATION
CIBLÉE ET PERSONNALISÉE.**

**VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN DEVIS
OU DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?
PRENEZ CONTACT AVEC NOS SERVICES.**

-Association Loi de 1901-
-SIRET 508 769 874 000 27-
-N° formation professionnelle 24 37 03 31 537-
Siège social 53 Bd Jean Royer 37000 Tours
09 81 91 32 35
secretariat-general@arca-observatoire.com
arca-observatoire.com

PRÉSENTATION

L'ARCA

...est une unité de recherche et d'actions pluridisciplinaires, fondée par des praticiens des domaines de la **criminologie**, de la **psychologie**, de la **philosophie** et de la **sociologie**. L'ARCA a pour vocation d'être un médiateur entre les avancées de la **recherche internationale et les professionnels exerçant au plus proche de la population**. Cet objectif est réalisé d'une part en transférant les concepts et méthodes validés scientifiquement vers des outils mobilisables en pratique, mais aussi en plaçant les problématiques du terrain au centre des réflexions.

Ses missions relèvent de la compréhension, de la prévention, du traitement et des recommandations concernant les **violences**, la **régulation sociale**, les **conduites à risque** et les **situations de vulnérabilité**. Du local à l'international, l'ARCA travaille de concert **avec les services publics et les partenaires politiques, universitaires et associatifs dans le domaine de la justice, de la sécurité intérieure, de l'éducation et de la prévention**.

Depuis sa création en 2008, l'ARCA a étendu son champ d'intervention sur **les problématiques criminologiques de la recherche appliquée en sciences humaines et sociales** (diagnostic d'une situation-problème et préconisations, construction d'outils spécifiques, évaluation des effets d'un programme...) **à la formation professionnelle** (praticiens des domaines judiciaire et socio-judiciaire, médico-social, psychologique...) puis à **l'accompagnement thérapeutique pluridisciplinaire** (auteurs, victimes et témoins de violences).

NOS FORMATIONS

...visent un **large public** (travailleurs sociaux, médico-sociaux, administratifs, conseillers, praticiens socio-judiciaires et d'insertion et probation, psychothérapeutes et plus généralement aux professionnels accueillant du public : agents d'accueil de services publics...) susceptible d'être concerné par les problématiques qui nécessitent des modèles et outils opérationnels, c'est-à-dire des outils pratiques et concrets, pour s'adapter au mieux aux problématiques liées aux situations d'accueil et d'accompagnement.

Ces formations ont pour objectif **l'approfondissement des connaissances des acteurs** (professionnels, stagiaires-étudiants) et visent la **consolidation de pratiques professionnelles déjà existantes**, tant dans le **savoir** (connaissance), le **savoir-être** (relationnel) que le **savoir-faire** (jugement professionnel structuré à l'aide d'outils, technique) en s'appuyant sur les **modélisations techniques de la criminologie et de la psychologie**.

Les objectifs de formation s'appuient essentiellement sur **les réalités de terrain**. Les sessions de formation se construisent en articulant les demandes des acteurs, les situations qu'ils rencontrent et les publics accompagnés. Il est aussi question de savoir identifier, détecter, orienter, accompagner, mettre en place des stratégies de soutien à l'aide de modèles et d'outils opérationnels **tout en valorisant la qualité d'expertise du professionnel** et en **diminuant sa charge de travail** (connaissance des bonnes questions, des scénarios envisageables, de la diminution de l'incompréhension, du stress, voire de la crainte).

Les intervenants des formations **ARCA** sont, eux-mêmes, **des professionnels de terrain** (psychologues, éducateurs, criminologues...), ce qui favorise les échanges avec le public formé et consolide les interventions.

NOTRE PHILOSOPHIE EN MATIÈRE DE PÉDAGOGIE

Les fondements de l'ingénierie de l'ARCA s'appuient sur une **approche pédagogique déductive** comme courant central pour l'équipe. Celle-ci place l'**apprenant**, qui est essentiellement un professionnel en activité, comme l'acteur de sa formation *par et pour* une **dynamique collective**.

Les intervenants formateurs s'orientent vers une pratique didactique et pragmatique : **interaction** et **co-construction** avec les stagiaires. Il s'agit de proposer en alternance des **apports théoriques** et **la traduction d'outils et de techniques** en lien avec les publics accompagnés par les professionnels.

Le cadre des formations dispensées est orienté vers la **professionnalisation** d'acteurs de terrain, pour leur permettre une **appropriation** dans leurs pratiques professionnelles de **nouveaux outils, protocoles et programmes**. Pour ce faire, les séances pédagogiques sont pensées pour s'appuyer sur les **compétences collectives et individuelles**.

L'ingénierie pédagogique de l'ARCA et ses modalités s'inspirent des modèles de **pédagogie active**, ainsi que du modèle de **classes inversées**. L'envoi de **manuels**, de **fiches formations** adaptées aux publics et à la commande sont envoyés en version numérique à l'ensemble des stagiaires, dans le but qu'ils puissent commencer à s'emparer du contenu et apporter des questionnements singularisés pendant le temps de formation en présentiel.

Pendant la formation, des **outils de pratique**, des **exercices** sur support écrit sont transmis aux stagiaires. L'usage de diaporamas, de vidéos, d'illustrations par l'expérience de terrain des intervenants sont autant d'outils pédagogiques utilisés. S'y ajoutent, en fonction de l'objectif de la formation, des mises en situation, des jeux de rôles, des études de cas pour appuyer l'assimilation et la réflexivité des stagiaires.

C'est à travers son **trptyque d'activités** en constante interaction (recherche, clinique et formation) que puise l'ARCA pour offrir sa démarche pédagogique, au service de **valeurs humanistes**, de **confiance** et en s'appuyant sur l'**autonomie** et les **pratiques réflexives** des professionnels.

QUELQUES PARTENAIRES QUI NOUS FONT CONFIANCE



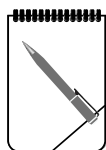
POST TENEBRAS LUX



LÉGENDE



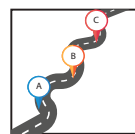
DÉCOUVERTE
THÉMATIQUE
(DT)



POSTURE
PROFESSIONNELLE
(PP)



OUTIL
(O)



PROTOCOLE
(P)



NOS PROGRAMMES
PHARES

SOMMAIRE

• TIM-E Niveau 1		P	9
• TIM-E NEO Niveau 2 - spécialité criminologie		P	10
• TIM-E ORACLE Niveau 2 - spécialité victimologie		P	11
• TIM-E ATLAS Niveau 2 - spécialité justice restaurative		P	12
FORMATIONS EN CRIMINOLOGIE			
• 6PO : Outil d'évaluation et d'accompagnement positif des auteurs d'infraction		O	14
• MCFLY : conduire des entretiens temporels		O	15
• Sensibilisation aux phénomènes de radicalisation		DT	16
• CÉSURE : Cercle sur emprise / Emphase (identitaire) - Programme sur la Radicalisation		P	17
• DEMAIN : Programme désistance et maintien		P	18
• Justice Restaurative : sensibilisation		DT	19
• ATLAS : Technique d'entretien et d'accompagnement en Justice Restaurative		P	22
• CAR : Cercle d'Accompagnement et de Ressource un protocole de Justice Restaurative		O	23
• Pratique des modèles criminologiques : présentation d'outils de prise en charge		O	24
• Vers la psycho-criminologie positive		DT	25
• SCANNER : Psychologie d'investigation et profiling criminel		O	26
• Accueil de victime : accueillir la parole et le ressenti d'une victime		DT	27
• Cybercriminalité : violence et numérique		DT	28
• Cyberharcèlement et risques numériques		DT	29
• RELAX : Rapport émotionnel à la sexualité (animation de groupe) - Programme sur les violences sexuelles		P	30
• DELISS : Développer ses habiletés sociales (animation de groupe)		P	31

SOMMAIRE

FORMATIONS EN PSYCHOLOGIE

• FRED : Accompagnement en réalité virtuelle		O	34
• SPHERES : Développer le plan de vie pour une Identité en cohérence avec des valeurs fondamentales		O	35
• PRATIC : Les interventions comportementales, cognitives et émotionnelles		O	36
• BANER : Baliser les affects négatifs et réactionnels - Stabilisation des émotions		O	37
• Addictologie: sensibilisation		DT	38
• ASIDE : Accompagnement des situations de stress intense		PP	38
• INSIDE : Intervention sur les situations de stress intense et désensibilisation émotionnelle		P	40
• Intervenir auprès des jeunes aux lendemains d'attentats ou de catastrophes		O	41

FORMATIONS GÉNÉRALES

• Harcèlement de rue et dans les transports : une problématique des espaces publics		PP	44
• ANT : Accompagnement non thérapeutique dans une démarche de changement		PP	45
• Gérer l'agressivité du quotidien dans les lieux de séjours		PP	46
• Gestion de la relation de service à la personne : faire face aux situations de violence potentielle		PP	47
• Les risques des nouvelles technologies pour les jeunes		PP	48
• Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire		P	49
• Penser l'hyper-sexualisation et ses conséquences		DT	50
• Penser la prostitution comme phénomène sociétal: moyens de prévention et d'accompagnement des publics vulnérables		DT	51
• Risques psychosociaux et moyens de prévention		O	52
• Postures motivationnelles centrées et risques psychosociaux		O	53
• CNV : Communication non violente		O	54
• Accompagner dans les transitions psycho-sociales : de l'analyse transactionnelle au coaching		O	55
• Adopter une posture bienveillante dans les lieux de vie		PP	56
• MANIP : Manipulation, Adaptation, Narcissisme et Interventions Professionnelles		PP	57
• PRECAIRE : Prévenir la communication agressive en institution et la réguler		PP	58
• Modalités pratiques générales			59
• Conditions générales de vente			60
• Agenda de formation 2019			62
• Fiche d'inscription			63

arca'démie

FORMATION



En 2019, l'ARCA est fière de vous présenter son nouveau parcours de formation.

TIM-E est l'approche développée par l'ARCA depuis 2010. Vous souhaitez accompagner les personnes à travers leur trajectoire de vie ? Orienter les pensées et leur émotions vers un avenir épanouissant ? Les aider à développer une identité cohérente et attractive ?

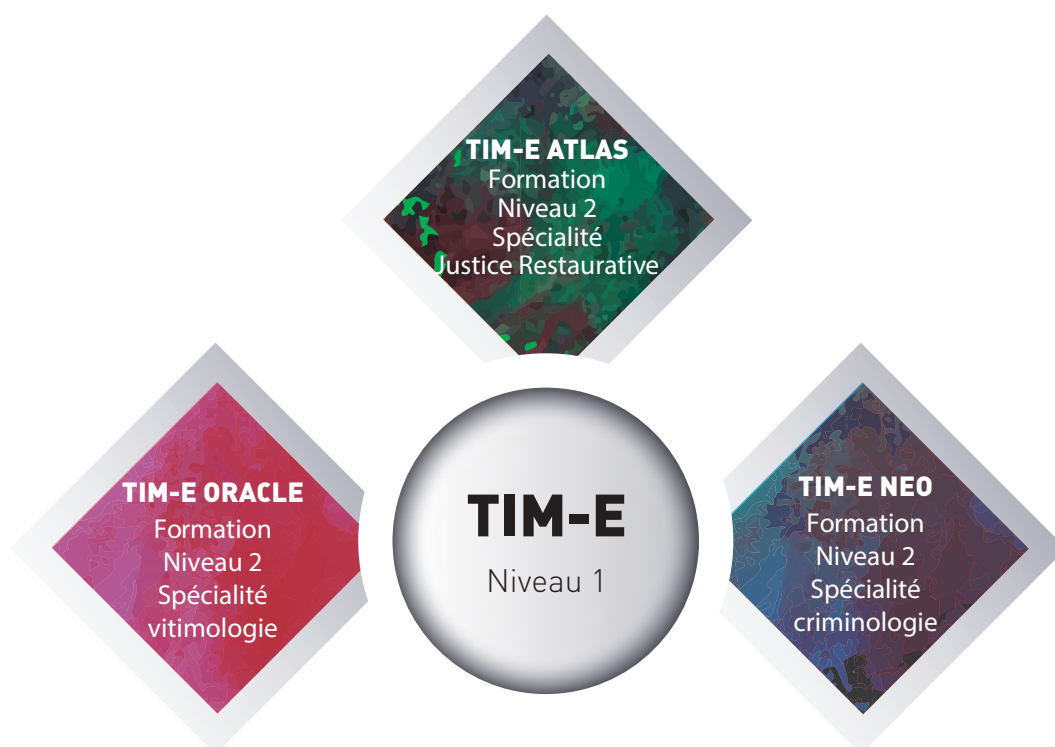
Avec ce concept et ses méthodes pratiques, le modèle de l'identité temporelle (TIM-E) vous aide à structurer le voyage mental dans le temps des sujets.

Les outils et protocoles sont largement implantés dans différents pays, conventionnés et reconnus.

Le niveau 1 vous délivrera les méthodes socles des Entretiens Temporels et vous permettra de devenir «Technicien TIM-E»,

Le niveau 2, suivant vos objectifs, vous spécialisera en Criminologie (NEO); en Victimologie (ORACLE) ou en Justice Restaurative (ATLAS), avec des méthodes individuelles, groupales et de réalité virtuelle, afin de devenir «Praticien TIM-E».

La validité du titre s'étend à une durée de 4 ans avec une affiliation* annuelle obligatoire (preuve d'exercice demandée) pour recensement.



*Technicien TIM-E : 50€ ; Praticien TIM-E : 100 Euros



TIM-E NIVEAU 1



TIM-E

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le modèle temporel **TIM-E** propose le rétablissement du sujet via une dynamique de voyage mental dans le temps d'une façon saine et productive. Il s'agit d'aménager avec la personne un travail d'accompagnement bref dans le façonnement d'une identité future en accord avec ses désirs et ses possibilités.

L'Entretien Temporel répond à une méthodologie, spécifique basée tant sur les concepts clés du modèle de l'Identité Temporelle et les pratiques de décentration cognitive et émotionnelle centrées sur les Plans de vie des sujets.

Le modèle **TIM-E** est appliqué dans différents pays, au centre du **3C2D** (action subventionnée par la commission européenne), et est intégratif des différents modèles psychologiques et pluridisciplinaires.

COMPÉTENCES

Connaître les concepts théoriques de l'Identité Temporelle et des Entretiens Temporels.

Maîtriser les entretiens d'évaluation et d'accompagnement individuel basés sur la temporalité : plans de vie, décentrations, ancrage émotionnel et visualisation cognitive.

Intégrer le modèle **TIM-E** aux autres approches de l'accompagnement et sa pratique actuelle.

Maîtriser les outils d'application concrète **SPHERES** et **MCFLY**.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de diplôme ou de compétences.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel, outils **SPHERES** et **MCFLY**.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Fiches d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Supervision de la mise en pratique, avec jours dédiés séparés de l'acquisition de compétences.

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Tous Professionnels

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 950 Euros

Entreprise : 1205 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 8000 Euros

PROGRAMME

- Ancrage théorique et posture professionnelle.
- SPHERES :
 - Plan de vie et décentration.
 - MCFLY.
- Plan d'intervention: les objectifs d'accompagnement dans avec le protocole TIM-E.

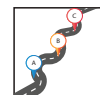
MODALITÉS PRATIQUES

4 journées (4x6h)

2 Supervisions

1 à 3 Intervenant(s)

12 participants maximum



PUBLIC

Professionnels ayant validé le niveau 1 TIM-E.

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 1280 Euros

Entreprise : 1425 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 12500 Euros

COUT MATERIEL

Réalité Virtuelle

Environ 3000 Euros

PROGRAMME

- TIM-E en criminologie.
- 6PO - NEO.
- FRED
- Stratégies d'interventions individuelles et groupales.

MODALITÉS PRATIQUES

2 sessions de 4 journées (8x6h)

2 cycles de supervisions

1 à 3 Intervenants

12 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le protocole **NEO** organise des outils d'évaluation basés sur les modèles **GLM, RBR, MORM** avec pour finalité l'accompagnement du processus de désistance des auteurs d'infraction (**6PO, TIM-E**). Les stratégies et méthodes d'accompagnement individuel (avec ou sans réalité virtuelle) et de groupe, basés, sur des protocoles d'intervention reconnus seront ici appris et expérimentés avec les stagiaires. Des particularités concernant l'âge (majeurs, mineurs) et le type d'infraction (terrorisme, AICS, violence conjugale) seront présentées.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques et leurs applications spécifiques dans l'accompagnement des auteurs de violence.

Intégrer les différentes approches théoriques et leurs applications.

Maîtriser le protocole d'accompagnement groupal **NEO**.

Sélectionner et coordonner les différents modes d'accompagnement.

Maîtriser le protocole d'accompagnement individuel **NEO** en réalité virtuelle.

PRÉREQUIS

Avoir validé le module **TIM-E** niveau 1 (supervisions validées)

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel, entraînement au protocole (**Réalité Virtuelle** et animation de groupe), fiches-outils, supervision.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

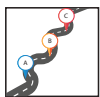
Fiches d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Supervision de la mise en pratique, avec jours dédiés séparés de l'acquisition de compétences.

Mémoire de travail.

Questionnaire de satisfaction.



TIM-E ORACLE

NIVEAU 2 - SPÉCIALITÉ VICTIMOLOGIE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le protocole d'accompagnement **ORACLE** articule les théories et méthodes psychothérapeutiques probantes, reconnues et recommandées par l'OMS (2013), la HAS (2007) et le dernier rapport INSERM (2015) sur la prise en charge de l'Etat de Stress Post-Traumatique.

Les stagiaires pratiqueront l'évaluation symptomatologique et fonctionnelle des plans de vie dans le temps, la stabilisation des émotions et des cognitions.

Le protocole coordonne évaluation, suivi individuel, suivi en réalité virtuelle et suivi en groupe.

Le protocole est reconnu, implanté depuis plusieurs années en milieu hospitalier comme en milieu «ouvert», et conventionné.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques et leurs applications dans l'accompagnement des victimes.

Intégrer les différentes approches théoriques et leurs applications.

Maîtriser le protocole d'accompagnement groupal **ORACLE**.

Sélectionner et coordonner les différents modes d'accompagnement.

Maîtriser le protocole d'accompagnement individuel **ORACLE** en réalité virtuelle.

PRÉREQUIS

Avoir validé le module **TIM-E** niveau 1 (supervisions validées)

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel, entraînement au protocole (**Réalité Virtuelle** et animation de groupe), fiches-outils, supervision.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Supervision de la mise en pratique.

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Supervision de la mise en pratique, avec jours dédiés séparés de l'acquisition de compétences.

Mémoire de travail.

Questionnaire de satisfaction.



TIM-E ORACLE

PUBLIC

Professionnels ayant validé le niveau 1 TIM-E.

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 1280 Euros

Entreprise : 1425 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 12500 Euros

COUT MATERIEL

Réalité Virtuelle

Environ 3000 Euros

PROGRAMME

- TIM-E en victimologie.
- BANER
- INDICE
- FRED
- Stratégies d'interventions individuelles et groupales.

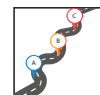
MODALITÉS PRATIQUES

2 sessions de 4 journées (8x6h)

2 cycles de supervisions

1 à 3 Intervenants

12 participants maximum



PUBLIC

Professionnels ayant validé le niveau 1 TIM-E.

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 1280 Euros

Entreprise : 1425 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 12500 Euros

COUT MATERIEL

Réalité Virtuelle

Environ 3000 Euros

PROGRAMME

- Outils EMR- ESR.
- ViSA
- BESOINS
- MAVi
- FRED
- La médiation en JR
- CSR /CAR

MODALITÉS PRATIQUES

2 sessions de 4 journées
(8x6h)

2 cycles de supervisions

1 à 3 Intervenants

12 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le protocole de Justice restaurative ATLAS est conventionné par le Ministère de la Justice. L'ARCA est formateur reconnu accréditant au sein de la circulaire ministérielle.

Les stagiaires mettront en application des concepts et méthodes concrètes pour accompagner au mieux les auteurs et les victimes au sein de la justice restaurative, des premiers entretiens jusqu'aux rencontres et bilans.

Sont ici visés plusieurs types de justices restauratives, les cercles, les médiations, la réalité virtuelle et les groupes.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques et leurs applications dans le champ des pratiques restauratives.

Intégrer les différentes approches théoriques et leurs applications.

Maîtriser le protocole d'accompagnement groupal **ATLAS**.

Sélectionner et coordonner les différents modes d'accompagnement.

Maîtriser le protocole d'accompagnement individuel **ATLAS** en réalité virtuelle (**FRED**).

PRÉREQUIS

Avoir validé le module **TIM-E** niveau 1 (supervisions validées)

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel, entraînement au protocole (**Réalité Virtuelle** et animation de groupe), fiches-outils, supervision.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Fiches d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Supervision de la mise en pratique, avec jours dédiés séparés de l'acquisition de compétences.

Mémoire de travail.

Questionnaire de satisfaction.





PUBLIC

Professionnels accompagnant des auteurs d'infraction ou des personnes exposées à la délinquance.

Institutions ou professionnels libéraux recevant un public vulnérable infractionnel.

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 250 Euros

Entreprise : 400 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 2400 Euros

PROGRAMME

- Théorie : Prévention de la récidive et désistance.
- Présentation **6PO** et lien avec des supports complémentaires.
- Atelier **6PO** auto-réflexion et entretien.
- Atelier **6PO** évaluation et plan de vie.

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 Intervenant

10 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

6PO est un outil de jugement professionnel structuré d'accompagnement des auteurs d'infraction inspiré par le modèle **Risque, Besoins, Réceptivité (RBR)**, accompagné des facteurs positifs de désistance et de protection et insistant sur la réceptivité du sujet.

Son objectif est double :

D'une part, il s'agit pour le professionnel de faire un bilan global de la personne suivie, des liens entre sa vie, son parcours, son histoire infractionnelle, ses besoins, ses difficultés, ses ressources. D'autre part, le but est que la personne prenne conscience des impacts de ces différents éléments dans sa vie et qu'elle puisse travailler précisément ses difficultés en s'appuyant sur ses ressources désormais identifiées.

Cet outil, facile d'appropriation et d'utilisation, constitue un support précieux dans l'évaluation individuelle globale de la personne en vue d'une prise en charge adaptée et de préconisations pertinentes.

COMPÉTENCES

Évaluer le niveau de positionnement de l'individu quant à l'ensemble des facteurs de risque.

Structurer et modéliser les techniques d'entretien du professionnel accompagnant des auteurs d'infraction.

PRÉREQUIS

Être diplômé en sciences humaines ou sociales, ou être professionnel dans l'intervention réhabilitative ou psychologique.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, manuel.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques, mise en action durant la formation.

Évaluation de la pratique suite aux mises en situation.

Questionnaire de satisfaction.



CONDUIRE DES ENTRETIENS TEMPORELS



MCFLY

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

MCFLY est l'outil initial des entretiens temporels, mobilisable dans des accompagnements individuels ou en groupe. Il aide à visualiser son identité, interagir avec elle, selon des techniques d'avatar. Il comprend un questionnaire d'évaluation de l'accès à la temporalité (projet futur), de croyances en ses capacités de mise en action (LOC) et de planification de projet selon les principes TIM-E «CDR» (Construction, Disposition, Réalisation). Les entretiens aident tant à mettre en perspective ses lignes de vie (passé/présent/futur) que construire un avenir précis et épanouissant pour la personne.

COMPÉTENCES

Maîtriser l'accompagnement via les Entretiens Temporels :
techniques de décentration de situation, de personne et de temps ; mobilisation de la visualisation cognitive (apparition d'avatars identitaires) ; travailler la projection future, sa planification et ses objectifs ; gestion des émotions et des pensées.

PRÉREQUIS

Être diplômé ou professionnel dans un domaine de santé, éducatif ou judiciaire.

OUTILS

Outil et Manuel **McFLY**, diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, fiches-outils.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques, mise en action durant la formation.
Évaluation de la pratique suite aux mises en situation.
Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Professionnels prenant en charge un public présentant des vulnérabilités sociales et/ou psychologiques.

TARIFICATION
INTRA ENTREPRISE
Institution : 5400 Euros

PROGRAMME

- Présentation du Modèle Temporel et de l'outil MCFLY.
- Atelier entretien individuel.
- Atelier animation de groupe.

MODALITÉS PRATIQUES

3 journées (3x6h)
1 Intervenant
10 participants maximum

SENSIBILISATION AUX PHÉNOMÈNES DE RADICALISATION



PUBLIC

Tout professionnel en lien direct ou indirect auprès de publics à risque :
Préfectures, services-
professionnels de soins,
associations, structures
d'accueil, services de
probation et d'insertion,
protection de la Jeunesse,
CAF, bailleurs sociaux,
missions locales, ENAP,
force de l'ordre etc.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 1500 Euros

PROGRAMME

- Notions clefs et bilan de la situation internationale.
- Facteurs explicatifs du processus.
- Les dispositifs de réponse de l'état.
- Géopolitique contextuelle, propagande contemporaine.
- Outils d'intervention, méthodes de prévention (expérimentation internationale).
- Présentation du modèle **CÉSURE**, modèle d'évaluation et accompagnement de personnes vulnérables dites radicales.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journées (6h)
1 Intervenant
30 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette sensibilisation apporte des connaissances théoriques sur le phénomène de radicalisation violente et permet d'envisager des interventions possibles en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

La présentation du protocole **CÉSURE**, s'inscrit dans une action de sensibilisation, d'appréciation de situation et de préconisation, dans une perspective de désengagement (déradicalisation) et de prévention de la récidive (ce programme est conventionné par le Ministère de la Justice français).

COMPÉTENCES

Acquérir une connaissance théorique des problématiques du phénomène de radicalisation.

Etre en capacité d'effectuer une prévention primaire et secondaire face à la radicalisation.

Permettre aux professionnels de comprendre au plus près les situations de vulnérabilité socio-individuelles susceptibles de rencontrer une radicalité violente.

Savoir prévenir les risques de radicalisation de l'identité et des comportements.

Savoir apprécier les vulnérabilités à accompagner (Facteurs de risque) et les compétences à développer (Facteurs de protection) en lien avec la réceptivité de la personne.

PRÉREQUIS

Être diplômé en sciences humaines ou sociales, ou professionnel dans un domaine de santé, éducatif ou judiciaire. Ou dans un cadre éducatif envers un jeune public.

OUTILS

Diaporama, études de cas concrets.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.



CERCLÉ SUR EMPRISE EMPHASE (IDENTITAIRE)



CESURE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Formation théorique et pratique pour les professionnels intervenant auprès de personnes susceptibles d'emprise, en voie de radicalisation ou radicalisée (menant à la violence) suivant les modèles scientifiques internationaux implantés en France. La formation au protocole **CESURE** vise à accompagner les professionnels dans le développement d'une expertise à la fois dans l'intérêt de la personne judiciaire et de la société. Une intervention possible à travers:

- **L'évaluation psychologique, sociale et criminologique** des sujets en processus (ou à risque) de radicalisation et de leur famille, afin de déterminer les axes d'intervention de l'accompagnement. Présentation et mise à disposition de l'outil **ESPERE** -classique et animé- (Évaluation Spécifique des Processus d'Emprise Radicale et d'Engagement) afin d'apprécier les éléments signifiants et d'appui pour l'accompagnement des sujets.

- **Des ateliers individuels et groupaux** organisés sous forme de 4 modules progressifs (5 séances par modules) pour l'accompagnement de la personne en besoin.

COMPÉTENCES

Prévenir la récidive et les risques de radicalisation de l'identité et des comportements.

Savoir apprécier les vulnérabilités à accompagner (facteurs de risque) et les compétences à développer (facteurs de protection) en lien avec la réceptivité de la personne et son plan de vie futur.

Savoir accompagner en individuel et en groupe les usagers selon les objectifs établis.

PRÉREQUIS

Etre diplômé ou professionnel dans un cadre éducatif, judiciaire (ex :pénitentiaire) ou être professionnel dans l'intervention réhabilitative ou psychologique.

OUTILS

Diaporama, manuel **CESURE** - programme de groupe, outils individuels.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Supervision de la mise en pratique.

Questionnaire de satisfaction.

Évaluation de la pratique suite aux mises en situation.

PUBLIC

Formation à destination des professionnels des préfectures, de l'administration pénitentiaire, des travailleurs sociaux-médiateurs, des assistants sociaux, éducateurs, criminologues, psychologues et psychiatres.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 21000 Euros

PROGRAMME

- Outils d'entretiens individuels: Présentation.
- Outils d'entretiens individuels: Mise en pratique
- Programme de suivi en groupe **CÉSURE**: Présentation.
- Programme de suivi en groupe: Mise en pratique (4 Modules).
- Préparation de la mise en place de l'action par les professionnels.

MODALITÉS PRATIQUES

9 journées (9x6h)
+ 3 supervisions
1 Intervenant
15 participants maximum

DEMAIN

PUBLIC

Personnels pénitentiaires: professionnels du pôle surveillance, Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, cadres, psychologues, assistants sociaux..

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 12000 Euros

PROGRAMME

Présentation et principes du programme.

- L'entretien individuel et ses outils.
- Application des outils (**SPHERES, DEMAIN**).
- Module 1: Animation de groupe - plan de vie.
- Module 2: Animation de groupe - risques et protections.
- Module 3: Animation de groupe - Perspectives futures.

MODALITÉS PRATIQUES

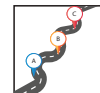
5 journées (5x6h)

3 supervisions

1 Intervenant

15 participants maximum

PROGRAMME DÉSISTANCE ET MAINTIEN



DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les Quartiers pour Peines Aménagées (QPA), de Courte Peine (QCP) et de Semi-Liberté (QSL) sont des lieux associés à une période charnière pour la prévention de la récidive et l'insertion sociale. Période qu'il s'agit d'accompagner afin d'assurer au mieux la réinsertion, en activant des mécanismes mis en suspens durant la détention: l'autonomie, la vie en communauté, la gestion économique, la rétribution de l'effort.

Le programme **DEMAIN** est un accompagnement individuel et groupal de trois modules d'acquisition de compétences adaptable à un large public et animé en équipe pluridisciplinaire. Les objectifs sont d'accompagner les personnes placées sous main de justice dans l'identification de leurs facteurs de risque et de protection propres, la restructuration de leurs représentations cognitivo-comportementales et émotionnelles, et le renforcement de leurs habiletés sociales. Pour elles, le sens du changement se trouve dans la capacité à projeter leur identité et leurs aspirations profondes, dans des perspectives futures et à développer les moyens adaptés pour y parvenir, des compétences pouvant s'acquérir par le programme proposé.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles et les pratiques professionnelles associées.
Permettre d'intégrer ces applications dans sa pratique professionnelle.
Maîtriser le protocole d'accompagnement groupal **DEMAIN**:
Comprendre et mobiliser les techniques d'animation.
Savoir conceptualiser et mettre en oeuvre un accompagnement des Personnes Placées Sous Main de Justice à la sortie du lieu de privation de liberté.

PRÉREQUIS

Être diplômé en sciences humaines ou sociales, ou être professionnel dans l'intervention judiciaire (ex : pénitentiaire).

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel, entraînement.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Supervision de la mise en pratique, avec jours dédiés séparés de l'acquisition de compétences.

Évaluation de la pratique suite aux mises en situation.

Questionnaire de satisfaction.



JUSTICE RESTAURATIVE SENSIBILISATION

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

La formation de sensibilisation propose une initiation à l'histoire, au cadre juridique et à son champ d'application, aux principes et modèles théoriques de justice restaurative (tels que les rencontres relationnelles auteur(s)-victime(s); rencontre en groupe détenus ou condamnés/victimes; cercles de soutien et de responsabilité; processus restauratif au sein d'un programme réhabilitatif individuel ou groupal).

Le programme **P.A.R.I.S** (Programme d'Aide Restaurative individuelle et sociale), illustration d'application de la justice restaurative dans le cadre de rencontre auteur(s)-victime(s), et les modalités de mise en oeuvre de la justice restaurative (phase préparatoire, application et évaluation), en accord avec la circulaire du SG-17-007/15.03.2017 de mise en oeuvre de la justice restaurative applicable suite aux articles du Code de procédure pénale de la loi du 15/08/2014 seront présentés.

L'objectif de la formation est de conceptualiser / définir une approche socio-judiciaire de la justice restaurative par le biais d'un regard croisé entre le droit positif, les textes fondamentaux et les pratiques associatives.

COMPÉTENCES

Maîtriser les concepts de la justice restaurative et les modèles d'applications.

Connaître les dispositifs de pratique de justice restaurative applicables dans les services.

Concilier les attentes croisées des acteurs institutionnels et les mesures d'accompagnements restauratifs possibles (dans le champ de mesures du socio-judiciaire, de prévention de la délinquance ou extra-judiciaire).

PRÉREQUIS

Etre diplômé ou professionnel dans un domaine de santé, éducatif ou judiciaire. Etre diplômé en sciences humaines ou sociales ou dans un cadre éducatif envers un jeune public.

OUTILS

Diaporama, mise en situation pratique, études de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Professionnels des champs socio-judiciaire, socio-éducatif, psychologique, sanitaire et social, portant un intérêt pour la thématique et/ou inscrite dans un projet de justice restaurative. Les partenaires structurels et locaux: Préfectures / DDFE, Tribunaux, ENM, les services de police et de gendarmerie, les services d'aides aux victimes, les services de santé, les services pénitentiaires d'insertion et de probation sociale.

TARIFICATION INTRA ENTREPRISE

Institution : 750 Euros

PROGRAMME

- Présentation contextuelle de la justice restaurative-cadre légal.
- Présentation globale des principes et modèles.
- Présentation globale des différentes approches.
 - Présentation générale des principes victimologiques et agressologiques en situation restaurative.
 - Présentation du programme **P.A.R.I.S**.
 - Présentation des effets des programmes restauratifs (évaluations).

MODALITÉS

PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

30 participants maximum

CADRE LÉGAL GÉNÉRAL: ART.18 DE LA LOI N°2014-896 DU 15/08/2014
CIRCULAIRE SG-17-007/15.03.2017 DE MISE EN OEUVRE DE LA JR APPLICABLE IMMÉDIATEMENT

LA JR POUR QUI ?

L'auteur et la victime d'une infraction
Un ou plusieurs auteur(s) et victime(s) ne se connaissant pas
La présence ou non de la communauté (proches, personnes ayant un intérêt, etc)

UNE MESURE POUR QUELLE PHASE DE JR ?

Expression de soi
Préparation de rencontre
Rencontre

LA JR POUR QUEL TYPE DE RENCONTRE ?

Directe physiquement
Indirecte physiquement (courrier, etc.)

INSCRIPTION DE LA JR DANS LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE ?

Art.10-1: Inscription de la mesure de Justice Restaurative.

Art.10-2: Information de la victime par les officiers de police judiciaire.

Art.707: Droit de Justice Restaurative pour les victimes durant la phase de l'exécution de la peine.

LA JR POUR QUELLE INFRACTION ET À QUEL MOMENT DE LA PROCÉDURE PÉNALE ?

Aucune limite d'infraction, à tous les stades de la procédure.

Valable pour infraction poursuivie, non poursuivie, insuffisamment caractérisée, prescrite...

Si minorité, inclusion des parents dans le processus restauratif (enjeu éducatif plus que judiciaire).

UNE MESURE DE JR COMPLÉMENTAIRE ET AUTONOME DE LA PROCÉDURE PÉNALE ?

Aucune incidence sur la procédure pénale, que la mesure de Justice Restaurative soit un échec ou un succès (ni pour l'auteur, la victime ou la décision judiciaire).

Simple information du dispositif de Justice Restaurative à l'autorité judiciaire.

Confidentialité des échanges garantie par la Loi sauf décision conjointe des participants ou intérêt supérieur justifiant d'une dérogation.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE ET ÉVALUATION

DES CONDITIONS PRÉALABLES POUR LES PERSONNES À L'ENTRÉE DANS UNE MESURE RESTAURATIVE ?

Information complète aux participants de la mesure de Justice Restaurative.

Consentement des participants et liberté de quitter le processus à tout moment, dont reconnaissance des faits par l'auteur.

Intervention d'un tiers indépendant formé (aucun lien particulier avec les participants, impartialité, qualités relationnelles et formation attestée au processus).

PHASE PRÉPARATOIRE AU DISPOSITIF DE JR ?

Élaboration partenariale du projet (comité de pilotage) & Sensibilisation des partenaires.

Convention interpartenariale descriptive de la méthodologie Justice Restaurative (méthodes, étapes, financement, fonctionnement, rôle des acteurs).

Financement du dispositif de Justice Restaurative (Cour d'Appel Accès au droit et à la Justice, FIPD-prévention de la récidive, financement formation habituel).

MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF JR ?

Sélection des participants.

Préparation des participants.

Garantie de la formation du tiers indépendant.

COMMENT ÉVALUER UN DISPOSITIF DE JR ?

Comparer un groupe expérimental (participant à la Justice Restaurative) à un Groupe contrôle (ne participant pas).

Evaluer des dimensions scientifiques pertinentes.

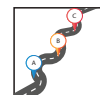
Evaluer avec des outils scientifiques pertinents.

QUOI ÉVALUER DANS UN DISPOSITIF DE JR ?

Satisfaction à posteriori des participants en rapport avec la motivation à priori.

Impact en termes d'Empowerment (maîtrise sur ses objectifs de vie) et sur les répercussions (émotions, ruminations, somatisations, lien social).

Impact en termes de prévention de la récidive et d'éléments désistementiels.



PUBLIC

Préfectures
Mission départementale
aux droits des femmes et
à l'égalité, tribunaux, les
services de police et de
gendarmerie, les services
d'aides aux victimes,
de santé.
Professionnels des
sphères socio-judiciaire,
socio-éducative,
psychologique, sanitaire
et sociale .

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 550 Euros
Entreprise : 950 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 6000 Euros

PROGRAMME

- Présentation des principes et modèles.
- Mise en pratique des séances.
- Présentation générale des principes victimologiques et agressologiques en situation restauratives.
- Pratique des supports d'accompagnement restauratif.
- Pratique des supports de rencontre Auteur(s)-Victime(s).
- Pratique d'un support d'évaluation de la personne et du dispositif.

MODALITÉS

PRATIQUES

4 journées (4x6h)
1 Intervenant
15 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le programme **ATLAS** vise à former aux principes et pratiques de justice restaurative pour un public général ou judiciairisé en besoin (Conformément à la circulaire SG-17-007/15.03.2017, de mise en oeuvre de la justice restaurative applicable suite aux articles du Code de procédure pénale de la loi du 15/08/2014.)

Cette formation présente les principes de la justice restaurative et l'acquisition des modèles théoriques restauratifs (**RDV** -rencontres détenus-victimes - , **RCV** -rencontres condamnés-victimes-, **CSR** -cercles de soutien et de responsabilité-, rencontres relationnelles auteur / victime, programme individuel ou groupal...).

Cette formation a pour but l'acquisition des concepts clés et l'adoption d'un langage commun de clinique judiciaire autour de partenaires socio-éducatifs, juridiques et cliniques ainsi que d'une modalité de rencontre (outil **MAVi**).

COMPÉTENCES

Maîtriser les concepts de la justice restaurative et les modèles d'application.

Connaitre des techniques restauratives dans la gestion des victimes.
Renforcer une expertise identitaire des professionnels.

PRÉREQUIS

Être diplômé ou professionnel dans un domaine de santé, éducatif, judiciaire (ex :pénitentiaire). ou être professionnel dans l'intervention réhabilitative ou psychologique.

OUTILS

Diaporama, mise en situation pratique, étude de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.



CERCLE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESSOURCES

UN PROTOCOLE DE JUSTICE RESTAURATIVE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Ces dernières années, la Justice Restaurative a connu essor considérable en France. L'article 18 de la loi n°2014-896 du 15 août 2014 et la circulaire SG-17-007, du 15 mars 2017, fournissent un cadre à la fois législatif et pragmatique.

Parmi les mesures de justice restaurative présentées en annexe de cette circulaire, on trouve les cercles de soutien et de responsabilité (CSR) et les cercles d'accompagnement et de ressources (CAR), un dispositif constitué d'un cercle d'accompagnement -composé de bénévoles, et d'un cercle de ressources -composé de professionnels. Ce dispositif vise la réinsertion sociale du membre principal.

COMPÉTENCES

Connaitre les concepts de la justice restaurative et les modèles d'applications.

Maîtriser les principes et modalités des dispositifs CSR et CAR.

Mettre en application un dispositif de type CSR ou CAR.

Evaluer les effets du dispositif CSR ou CAR.

PRÉREQUIS

Etre diplômé ou professionnel dans le domaine de la justice.

Etre bénévole pour participer à un CSR ou un CAR.

OUTILS

Diaporama, apports théoriques, cas pratiques issus du terrain, bibliographie. Jeux de rôles interactifs. Fiches synthèses et fiches de liaison permettant la mise en place du dispositif et de faire des liens entre les intervenants.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Questionnaire de satisfaction.

CAR

PUBLIC

CPIP, Professionnels des champs socio-judiciaire, socio-éducatif, psychologique, sanitaire et social en charge de la mise en place du dispositif.
Bénévoles qui vont constituer le cercle primaire.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE
Institution : 6000 Euros

PROGRAMME

- Les principes de la justice restaurative
- Le cadre légal de la JR
- Les différentes mesures
- Les éléments constitutifs d'un CSR et d'un CAR
 - La mise en place d'un dispositif CSR ou CAR
 - La coordination
- La répartition des rôles
- La sélection du membre principal
- L'accompagnement du membre principal
 - Les modalités d'intervention
 - Les supports d'accompagnement
 - Cas pratique : problématique et infraction
- Utilisation des outils et fiches d'accompagnement

MODALITÉS PRATIQUES

4 journées (4x6h)
1 Intervenant

15 participants maximum

PRATIQUE DES MODÈLES CRIMINOLOGIQUES



PRÉSENTATION D'OUTILS DE PRISE EN CHARGE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les professionnels de la prise en charge à la clinique de l'acte et aux modèles de criminologie.

Cette démarche vise également la consolidation des pratiques professionnelles:

Plus précisément, cette formation s'adresse aux professionnels qui prennent en charge des publics violents, présentant un risque de passage à l'acte, dans l'addiction, ou qui présentent tous types de vulnérabilité ou de conduites à risques.

L'objectif est d'outiller tant sur les plans théoriques que pratiques les professionnels en leur proposant des apports psychologiques et criminologiques visant à accompagner la réflexivité professionnelle, réflexion sous-tendue par des mises en situation et des éclairages cliniques concrets.

COMPÉTENCES

Maîtrise des fondements des divers modèles criminologiques et de prise en charge.

savoir-être: technique et relationnel via des stratégies de soutien,

savoir-faire: avec des méthodes et jugements professionnels structurés à l'aide d'outils opérationnels.

PRÉREQUIS

Être diplômé en sciences humaines, sociales ou criminologiques, ou être professionnel dans l'intervention réhabilitative ou psychologique.

OUTILS

Diaporama, supports, vignettes cliniques, psychodrames.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Étude d'un cas pratiques, mise en action durant la formation.

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Réflexion et discussion autour du cas pratique.

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Les professionnels de la santé, de la justice, du social et du secteur éducatif.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 1200 Euros

PROGRAMME

- Introduction à l'histoire et à l'évolution des modèles pénologiques.
- Présentation des différents modèles criminologiques (**RBR, GLM, Justice Restaurative**).
- Éclairage clinique via une analyse de cas.
- Rapprochement des concepts avec les pratiques du public formé.
- Réflexion sur les postures professionnelles en lien avec la clinique de l'acte.
- Présentation d'outils d'évaluation et d'accompagnement individuel et/ou groupal.
- Mises en pratique des outils, mises en situation des professionnels à l'aide de psychodrames éducatifs.

MODALITÉS

PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

15 participants maximum



VERS LA PSYCHO-CRIMINOLOGIE POSITIVE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

De nombreux courants théoriques jalonnent le champ de la criminologie et de la psycho-criminologie, tant au niveau national qu'international. L'ARCA vous propose de découvrir ces courants ou d'approfondir vos connaissances sur quatre de ces modèles.

- La **psycho-criminologie et l'analyse sérielle**: S'intéressant aux questions de lien social, l'approche psycho-criminologique vise à considérer le sujet au regard de son histoire de vie et à mettre en lien et en balance les événements dans ses différentes sphères de vie, pour mieux comprendre la dynamique infractionnelle et le sens du passage à l'acte.
- Le modèle **Risque-Besoins-Réceptivité (RBR)**: Modèle d'évaluation et de prise en charge des personnes ayant commis une infraction.
- Le **Good Lives Model (GLM)** : Le modèle des vies satisfaisantes (Ward & Brown, 2004) permet d'envisager l'accompagnement des personnes de façon holistique et constructive, orienté sur leurs possibilités personnelles et environnements favorisant.
- Le modèle de la **désistance** (processus de sortie de la délinquance) réfléchit aux facteurs de désistance, aux éléments qui permettent de susciter et de sous-tendre une dynamique tendant à l'arrêt des conduites infractionnelles.

COMPÉTENCES

Acquérir ou approfondir des connaissances théoriques sur les modèles psycho-criminologiques.

Sensibilisation aux méthodes d'accompagnement en lien avec le modèle étudié.

PRÉREQUIS

Posséder des connaissances ou expériences en travail social, psychologie, sociologie, criminologie, droit.

OUTILS

Diaporama, supports, bibliographie.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Professionnels des champs: socio-judiciaire; pénitentiaire; médico-social; juridique; de la protection de l'enfance; Professionnels de police ou gendarmerie.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 750 Euros

PROGRAMME

- Le modèle Risque-Besoins-Réceptivité.
- Le Good Lives Model.
 - La désistance.
- la psychocriminologie et l'analyse sérielle.
- Présentation de cas ou de méthodes et outils de prise en charge le cas échéant.

MODALITÉS

PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

10 participants maximum

SCANER

PSYCHOLOGIE D'INVESTIGATION ET PROFILING CRIMINEL



SCÈNE DE CRIME :

ANALYSE, ÉVALUATION, RECOMMANDATION

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

L'analyse des scènes de crime répond aujourd'hui à un ensemble de méthodes et concepts clés autant qu'à des taxonomies de personnalités et comportements de l'auteur des actes.

Si des approches divergent entre l'analyse profiling américaine et la psychologie d'investigation anglaise, nous traverserons les points forts et les points faibles des courants de manière appliquée et concrète.

COMPÉTENCES

Savoir l'histoire et les concepts théoriques du profiling.

Connaître les principes de l'analyse investigatoire psycho-criminologique.
Maîtriser un outil spécifique d'évaluation guidant l'analyse et les préconisations d'enquête, d'expertise ou d'entretien.

PRÉREQUIS

Être diplômé (ou en cours d'études) ou professionnel dans un domaine de la santé, social ou judiciaire en lien avec les compétences visées.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques, application de l'outil SCANER (Scène de crime : analyse, évaluation, recommandation.)

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques, temps d'échanges collectifs.

Évaluation de la pratique suite aux mises en situation.

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Professionnels des forces de l'ordre, de la santé, travailleurs sociaux.

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 250 Euros

Entreprise : 400 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 2400 Euros

PROGRAMME

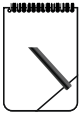
- L'histoire du profiling criminel.
- Les concepts d'analyse d'une scène de crime.
- Les typologies de personnalités, de comportements et de psychopathologie.
- Les approches internationales et les théories déductives / inductives.
- La géocriminologie appliquée aux scènes de crime.
- L'analyse victimologique d'investigation.

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 Intervenant

15 participants maximum



ACCUEIL DE VICTIME

ACCUEILLIR LA PAROLE

ET LE RESSENTI D'UNE VICTIME

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Certains services ont pour vocation l'aide aux victimes. Toutefois, de nombreuses situations sont propices aux dévoilements de faits de victimisation. C'est le cas notamment des consultations en médecine générale, en kinésithérapie, ou encore les séances d'accueil dans le cadre d'accompagnements pour des prestations sociales.

Cette formation propose de décrire les différents types de victimisation et les outils de communication à utiliser pour accueillir les propos de la victime.

Les enjeux résident en la prise en compte des propos de la victime, d'une écoute bienveillante et empathique sans renforcer la posture victimale et les possibilités d'orientation ou d'accompagnement spécifique. Le travail se situe essentiellement en un accompagnement d'acceptation du statut de victime pour réussir à s'en détacher et à se projeter en dehors de cette identité.

COMPÉTENCES

Connaître les différents types de victimisation.

Identifier les situations de vulnérabilités.

Développer une écoute bienveillante et empathique, en présence physique ou en accueil téléphonique.

Maîtriser des techniques d'entretien.

Stabiliser émotionnellement une victime.

Savoir orienter et/ou prendre en charge une victime.

PRÉREQUIS

Être professionnel ou bénévole intervenant directement sur des situations d'accueil de victimes, ou sur une rencontre avec un public potentiellement vulnérable. Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

Diaporama, supports, bibliographie.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Construction collective d'une procédure d'accueil en fin de formation.

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Quizz, Evaluation des cas pratiques.

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Tout professionnel à la rencontre d'un public potentiellement vulnérable et qui pourrait dévoiler des faits de victimisation

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 2000 Euros

PROGRAMME

- Les différents types de victimisations.
 - Les postures victimales.
 - Les modèles de communication bienveillante.
- Les techniques de defusing et debriefing.
- L'écoute empathique.
- La communication non violente.
- Mises en situation pratiques.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

15 participants maximum



PUBLIC

Professionnels intervenant dans le champ socio-judiciaire, de la protection de l'enfance, de l'éducation nationale, médico-social, professionnels de police ou gendarmerie.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 750 Euros

PROGRAMME

- Apports théoriques: psychologie et numérique (identité et relationnel dans le cyberspace), cybercriminalité (définition, déclinaisons et modalités).
- Atelier pratique - étude de cas: analyse de cas, réflexions sur la pratique et la prise en compte de la dimension numérique dans une prise en charge.

MODALITÉS

PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

10 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Depuis le développement des nouvelles technologies et d'internet, violence et criminalité ont pris de nouvelles formes. Si le cyberspace offre des opportunités infractionnelles parfois inédites, ce facteur seul ne permet pas d'expliquer l'émergence et le fonctionnement de ces nouvelles formes de transgression.

Cette formation propose alors d'informer sur les aspects et dynamiques des violences réalisées sur ou via internet (cyberharcèlement, cyberpédopornographie, atteintes aux systèmes de données, etc.), pour en saisir la complexité et mieux appréhender la dimension numérique qui les caractérise.

COMPÉTENCES

Connaître les différentes formes de cybercriminalité.

Comprendre les spécificités numériques des violences sur internet.

Identifier les enjeux spécifiques de ces violences et savoir adapter les prises en charge.

Ajuster les interventions professionnelles en prenant en compte la dimension cyber /numérique et ses impacts.

Acquérir une grille de lecture des phénomènes numériques et des pratiques chez les jeunes.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en informatique.

Connaissances ou expériences en travail social, psychologie, sociologie, criminologie, droit.

OUTILS

Diaporama, étude de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Études de cas lors de la formation : mise en application des notions présentées et réajustement des contenus transmis en fonction des réactions et questions des participants.

Dans l'idéal, cas apportés par les participants, pour un meilleur saisissement des notions par les participants.

Questionnaire de satisfaction.



CYBERHARCÈLEMENT ET RISQUES NUMÉRIQUES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le cyberharcèlement se définit comme une forme de harcèlement mis en oeuvre dans le cyberspace et utilisant les technologies de l'information et de la communication. C'est un phénomène qui a pris une ampleur considérable avec le développement des usages numériques, notamment chez les enfants et les adolescents. S'il se caractérise par certains mécanismes propres au harcèlement, sa dimension numérique sous-tend des dynamiques et des processus spécifiques au cyberspace, qui nécessitent une attention particulière dans la compréhension de ce phénomène ainsi que dans l'accompagnement des personnes concernées (victimes, auteurs, entourage).

Cette intervention propose de caractériser le phénomène de cyberharcèlement (acteurs, contextes, mécanismes...), d'interroger les modalités relationnelles des personnes impliquées (victimes, auteurs, témoins), et de repenser la prise en charge de ce phénomène au regard de ses spécificités.

COMPÉTENCES

Mieux connaître le phénomène de cyberharcèlement.

Comprendre les spécificités numériques des violences sur internet.

Identifier les enjeux spécifiques de ces violences et savoir adapter les prises en charge.

Ajuster les interventions professionnelles en prenant en compte la dimension cyber/numérique et ses impacts.

Acquérir une grille de lecture des phénomènes numériques et des pratiques chez les jeunes.

PRÉREQUIS

Connaissances ou expériences en travail social, psychologie, sociologie, criminologie, droit.

Connaissances ou expériences de l'accompagnement d'un public jeune (enfants, adolescents, jeunes adultes).

Connaissances de base en informatique.

OUTILS

Diaporama, supports

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Études de cas lors de la formation

Dans l'idéal, cas apportés par les participants

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Professionnels intervenant auprès d'enfants, d'adolescents et/ou de parents; de l'Éducation nationale, de la protection de l'enfance, du domaine médico-social, de police ou gendarmerie.

TARIFICATION INTRA ENTREPRISE

Institution : 750 Euros

PROGRAMME

- Apports théoriques: Psychologie et numérique (identité et relationnel dans le cyberspace), cyberharcèlement (définition, déclinaisons, caractéristiques, processus et dynamiques); échanges.
- Atelier pratique, étude de cas: analyse de cas (situations apportées par les participants), réflexion sur la pratique et prise en compte de la dimension numérique dans l'accompagnement.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)

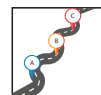
1 Intervenant

10 participants maximum

RELAX

RAPPORT ÉMOTIONNEL À LA SEXUALITÉ

Programme sur les infractions sexuelles



PUBLIC

Professionnels
SPIP, psychologues,
intervenants socio-
éducatifs

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution :

7 jours : 10500 Euros

8 jours : 11000 Euros

PROGRAMME

- Apports théoriques sur le public concerné.
 - Animation de groupe.
 - Séance type.
 - Séances module 1 - identité.
 - Séances module 2 - motivation.
 - Séances module 3 - régulation.
 - Séances module 4 - action.
 - Coaching d'animation.
- Journée optionnelle :
- Sélection des participants.
 - Évaluation du dispositif.

MODALITÉS PRATIQUES

7 journées (7x6h)

+ 1 Journée optionnelle (6h)

1 Intervenant

12 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour objectif de permettre la mise en oeuvre de groupe auprès d'Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS) sur personnes vulnérables afin de prévenir la récidive ou la commission d'une nouvelle infraction.

Il est question pour le professionnel de repartir avec un programme clé en main applicable dès la fin de la formation.

Ces groupes permettent le développement des compétences cognitives, comportementales et émotionnelles afin d'aller vers la désistance (en prenant conscience de ses facteurs de risque et de protection notamment) et d'accéder à une meilleure qualité de vie.

COMPÉTENCES

Mobiliser des connaissances sur le public AICS pour mener à bien une prise en charge de groupe spécialisée.

Constituer un groupe de participants.

Animer un groupe.

Évaluer un atelier de groupe.

PRÉREQUIS

Formation ou expérience avérée en lien avec la population AICS;

Expérience de la gestion de groupe.

OUTILS

Diaporama, mise à disposition des supports et outils, manuel, mises en pratique.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.



DÉVELOPPER SES HABILETÉS SOCIALES (ANIMATION DE GROUPE)

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour objectif de permettre la mise en oeuvre d'un groupe sur la thématique des habiletés sociales afin de prévenir la commission d'une infraction, le développement/le renforcement de comportement(s) violent(s).

C'est un programme clé en main, applicable dès la fin de la formation, pour le professionnel.

Ces groupes permettent aux participants de développer les habiletés sociales (identification des émotions, gestion émotionnelle, des conflits, affirmation de soi, impulsivité, théorie de l'esprit, communication non violente, planification, résolution de problèmes) qui favorisent la qualité des relations interindividuelles, diminuent le risque de passage à l'acte et permettent d'accéder à une meilleure qualité de vie.

COMPÉTENCES

Animer un groupe.

Connaître la thématique des habiletés sociales /compétences psychosociales et pouvoir les développer auprès du public accompagné.

Constituer un groupe de participants pour une action collective.

Evaluer un atelier de groupe.

PRÉREQUIS

Capacité d'analyse, connaissances des habiletés sociales; expériences d'animation de groupe.

OUTILS

Diaporama, distribution de supports et outils, mises en pratique.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

DELISS

PUBLIC

Professionnels des
Services Pénitentiaires
Insertion et Probation
SPIP, psychologues,
intervenants socio-
éducatifs.

TARIFICATION
INTRA ENTREPRISE
Institution : 7500 Euros

PROGRAMME

- Apports théoriques sur les habiletés sociales.
 - Animation d'un groupe.
- Contenu des séances.
 - Sélection des participants.
- Evaluation du dispositif.
 - Coaching animation.

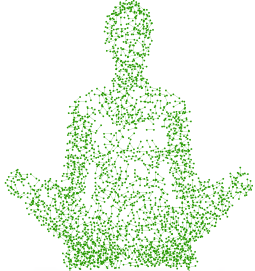
MODALITÉS PRATIQUES

5 journées (5x6h)
1 Intervenant
10 participants maximum

BANER



BANER



**Borner les Affects Négatifs
et les Eléments Réactionnels**
Exercice de stabilisation émotionnelle

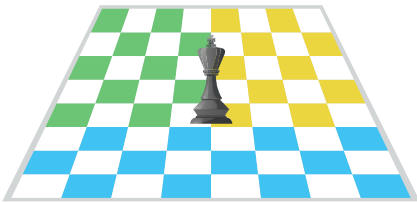


Version 2, 2018

SPHERES



SPHERES
Sa Propre Histoire En Reconstruction : Etre Soi
Technique de l'entretien animé partagé




ES V4-2018



Déclinaison possible en Réalité Virtuelle: logiciel FRED (2016)

FRED



FRED



Outil
d'accompagnement individuel
en Réalité Virtuelle



FRED V4, 2017



PUBLIC

Professionnels prenant en charge un public présentant des vulnérabilités sociales et/ou psychologiques: personne en situation de rupture sociale, auteur d'infraction, victime d'infraction, personne exposée à un événement traumatique, personne sous emprise..

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 500 Euros
Entreprise : 800 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 4800 Euros

COUT MATERIEL

Environ 3500 Euros

PROGRAMME

- Théorie intégrative.
- Protocole **FRED**.
- Atelier réalité virtuelle.

MODALITÉS

PRATIQUES

3 journées (3x6h)
1 Intervenant
10 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

FRED plonge la personne accompagnée dans un environnement apaisant, avec de grandes qualités d'immersion, de mobilité et d'ergonomie.

FRED est un outil d'évaluation et/ou d'accompagnement pour la personne. Le recours à la réalité virtuelle et sa logique centrée sur la personne permettent de susciter l'adhésion de la personne et d'obtenir un grand nombre d'informations de manière non intrusive et constructive pour elle.

FRED permet à la personne de vivre l'entretien dans un environnement contrôlé et rassurant, de partager ses représentations mentales, de ne pas être exposé directement au regard du professionnel, de soutenir son imagerie mentale et de développer son autonomie dans la saisie des outils d'accompagnement.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques et leurs applications.
Maîtriser l'accompagnement via **FRED**: techniques de décentration de situation, de personne et de temps; création d'avatars pour travailler la projection future et les plans de vie du sujet; gestion des émotions et des pensées; planification du futur et des objectifs fondamentaux.
Intégrer **FRED** en tant que socle de sa pratique professionnelle d'évaluation et d'accompagnement.

PRÉREQUIS

Être diplômé ou professionnel dans un domaine de santé, éducatif, judiciaire, ou de bien-être (suivant les modalités visées).

OUTILS

Logiciel de réalité virtuelle **FRED** et matériel de réalité virtuelle **HTC Vive**, Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel, entraînement au protocole.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques, mise en action durant la formation.
Evaluation de la pratique suite aux mises en situation.
Questionnaire de satisfaction.



DÉVELOPPER LE PLAN DE VIE POUR UNE IDENTITÉ EN COHÉRENCE AVEC DES VALEURS FONDAMENTALES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

L'outil **SPHERES** est une mise en application du **Good Lives Model**. Il propose des techniques relationnelles d'entretien afin d'explorer les ressources et vulnérabilités à travers l'évaluation du plan de vie du sujet, ses aspirations profondes et sa capacité à se décentrer dans le temps et vis-à-vis des autres. **SPHERES** constitue un support d'entretien co-dirigé et d'accompagnement avec le sujet.

C'est un outil d'évaluation et d'élaboration pour la personne.

Son caractère dynamique et centré sur la personne suscite l'adhésion de la personne, maximalise les informations de manière constructive et non intrusive. Un support d'autoréflexion est disponible pour partager avec le sujet.

L'entretien semi-directif suscite la réflexion via l'utilisation d'un support /pièces de type échiquier en interaction avec le sujet.

COMPÉTENCES

Connaître le modèle théorique **Good Lives Model** et ses applications.

Maîtriser l'accompagnement via **SPHERES**.

Intégrer **SPHERES** en tant que socle de sa pratique professionnelle d'évaluation et d'accompagnement.

PRÉREQUIS

Être diplômé ou professionnel dans un domaine de santé, éducatif ou judiciaire.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel **SPHERES**, entraînement au protocole et fiches-outils.

Jeu d'échecs (non fourni)

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques, mise en action durant la formation.

Évaluation de la pratique suite aux mises en situation.

Questionnaire de satisfaction.



SPHERES

PUBLIC

Professionnels prenant en charge un public d'un point de vue social, sanitaire, psychologique ou judiciaire.

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 500 Euros

Entreprise : 900 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 5400 Euros

PROGRAMME

- Présentation du **Good lives model**.
- Présentation de l'outil **SPHERES**
 - Atelier : plan de vie- (base).
 - Atelier : décentration personne et temps (axe 1 et 2).
 - Atelier: Décentration valeurs fondamentales (axe 3).
- Atelier : plan de suivi et bilan.

MODALITÉS PRATIQUES

3 journées (3x6h)

1 Intervenant

15 participants maximum

PRATIC

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de public aux comportements inadéquats voire dysfonctionnels, ou délinquants.

Enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, professionnels de santé, conseillers pénitentiaires.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 2400 Euros

PROGRAMME

- Comprendre les outils d'analyse fonctionnelle, les liens entre les pensées, les émotions et les comportements. Identifier des situations de vulnérabilités.

- Outils cognitifs **PRATIC** (restructuration cognitive, et distanciation des heuristiques de pensées).

- Outils émotionnels **PRATIC** (stabilisation émotionnelle, initiation à la pleine conscience).

- Outils comportementaux **PRATIC** (communication non violente, balance décisionnelle, alternatives comportementales).

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 Intervenant

12 participants maximum

LES INTERVENTIONS COMPORTEMENTALES, COGNITIVES ET ÉMOTIONNELLES



DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Il est question d'élaborer une analyse fonctionnelle permettant de rendre compte de la complexité d'une situation en lien avec les approches cognitives, comportementales et émotionnelles et de décrypter les mécanismes de pensées qui régissent les individus, dans certaines situations qui se répètent.

Notre objectif est de fournir aux professionnels des outils concrets pour amener les bénéficiaires à une prise de conscience de leurs comportements, en lien avec leurs émotions et leurs filtres cognitifs, pour leur permettre ainsi de se désengager de certaines routines comportementales et heuristiques de pensées.

Le professionnel sera formé à des outils de mise à distance des pensées automatiques, de régulation des émotions et des sensations, de développement de comportements alternatifs et de communication non violente.

COMPÉTENCES

Comprendre et savoir mettre en pratique des modalités d'intervention liant des exercices comportementaux, cognitifs et émotionnels.

PRÉREQUIS

Être diplômé en sciences humaines et sociales ou être en contact avec des usagers en dynamique de changement.

OUTILS

Diaporama, apports théoriques sur les interventions cognitivo-comportementales et émotionnelles.

Batterie d'exercices issus du protocole **PRATIC** en lien avec les objectifs à travailler (restructuration cognitive, régulation ou stabilisation émotionnelle).

Analyse de cas pratiques en lien avec des situations rencontrées par les professionnels formateurs et par les stagiaires.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Quizz, évaluation des cas pratiques.

Questionnaire de satisfaction.



BALISER LES AFFECTS NÉGATIFS ET RÉACTIONNELS

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Il est question d'élaborer une analyse fonctionnelle permettant de rendre compte de la complexité d'une situation en lien avec les approches cognitives, comportementales et émotionnelles et de décrypter les mécanismes émotionnels qui régissent les individus, dans certaines situations qui se répètent.

Notre objectif est de fournir aux professionnels des outils concrets pour amener les bénéficiaires à une prise de conscience de leurs émotions en lien avec leurs comportements et leurs filtres cognitifs, pour leur permettre ainsi de se désengager de certaines routines comportementales et heuristiques de pensées.

Le professionnel sera formé à des outils de mise à distance cognitivo-émotionnelle, de développement de comportements alternatifs et de communication non violente.

COMPÉTENCES

Comprendre et savoir mettre en pratique des modalités d'intervention liant des exercices émotionnels, comportementaux, cognitifs.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence.

OUTILS

Diaporama, apports théoriques sur les interventions cognitivo-comportementales et émotionnelles.

Batterie d'exercices issus du protocole **PRATIC** en lien avec les objectifs à travailler (restructuration cognitive, régulation ou stabilisation émotionnelle ...). Analyse de cas pratiques en lien avec des situations rencontrées par les professionnels formateurs et par les stagiaires.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

BANER

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant du public aux comportements inadéquats voire dysfonctionnels. Enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, professionnels de santé en éducation thérapeutique.

TARIFICATION

INTER ENTREPRISE

Individuel : 500 Euros

Entreprise : 800 Euros

INTRA ENTREPRISE

Institution : 3600 Euros

PROGRAMME

- Utilisation du support **CLÉS** et comprendre les outils d'analyse fonctionnelle, liens entre pensées, émotions et comportements. Identifier des situations de vulnérabilités.
- Les outils du protocole **PRATIC**.
 - La stabilisation des émotions négatives.
 - La stabilisation des émotions positives et la pleine conscience
 - Atelier d'accompagnement groupal sur les habiletés sociales (Assertivité) et les habiletés émotionnelles.

MODALITÉS PRATIQUES

3 journées (3x6h)

1 Intervenant

12 participants maximum

ADDICTOLOGIE: SENSIBILISATION



THÉORIE ET SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

PUBLIC

Professionnels des Services Pénitentiaires Insertion et Probation (SPIP), psychologues, intervenants sociaux éducatifs, tout professionnel intéressé par la thématique.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE
Institution : 750 Euros

PROGRAMME

- Epidémiologie.
- Les différentes addictions.
- Les risques liés aux addictions.
- Principes biologiques, psychologiques et sociaux du mécanisme addictif.
- Les stades d'une addiction.
- Facteurs de risque et facteurs de protection.
- Reconnaître une personne souffrant d'addiction.
- Accompagner une personne souffrant d'addiction.
- Interventions brèves et médicales.
- Les spécialistes et acteurs de l'addictologie.
- Les actions de prévention pouvant être réalisées.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

10 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette sensibilisation vise pour les participants l'acquisition de connaissances en addictologie et ainsi éviter de tomber dans l'écueil des préjugés, des croyances répandues sur l'addiction (manque de volonté, déterminisme social, lien avec la pauvreté) pour mieux comprendre la réalité des personnes souffrant d'addiction.

L'addiction a été initialement vue sous l'angle de la consommation de substances, elle a désormais intégré la sphère des comportements ; nous évoquerons également les addictions alimentaires, le jeu (vidéo, de hasard, casino...) et les dépendances sexuelles et amoureuses.

Le but est de permettre aux stagiaires d'appréhender l'aide aux personnes souffrant d'addiction autour de 4 axes: observation, prévention, interventions brèves et orientation.

COMPÉTENCES

Développer ses connaissances et un savoir agir en addictologie.

Savoir réaliser de la prévention primaire.

Etre sensibilisé au repérage et à l'intervention précoce.

Améliorer la communication avec des personnes présentant une addiction.

Connaître les acteurs de l'addictologie et pouvoir orienter.

PRÉREQUIS

Ouvert à tout public

OUTILS

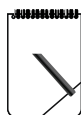
Diaporama, mise en pratique.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.



ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS DE STRESS INTENSE ET DÉTECTION DES ENJEUX TRAUMATIQUES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Accompagner les personnes confrontées à une situation de stress intense ou un événement à potentiel traumatique fait partie intégrante du travail des forces d'intervention d'urgence. La prise en charge de l'urgence psychologique est complexe pour les victimes directes comme indirectes.

La période d'intervention joue un rôle primordial quant au devenir psychique de l'évènement qui peut s'intégrer en mémoire comme expérience de vie ou engendrer une réaction post-traumatique. L'attitude des intervenants est alors déterminante et peut autant apaiser les répercussions de l'évènement que participer à la cristallisation traumatique si elle n'est pas adaptée.

La formation **ASIDE** vise l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification du niveau de stress de la personne en fonction de ses réactions et la sélection pertinente des gestes d'accompagnement.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques sous-tendant les réactions aux chocs psychologiques.

Identifier un état de stress intense en fonction des réactions de la personne.

Sélectionner et appliquer les gestes d'accompagnement adéquats.

Intégrer ces applications dans sa pratique professionnelle lors de l'accompagnement de personnes en situations de stress intense.

PRÉREQUIS

Faire partie des corps professionnels concernés ou en formation.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, manuel et fiches-techniques, entraînement.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Évaluation pratique des acquis par le biais de mises en situations.

Questionnaire de satisfaction

ASIDE

PUBLIC

Pompiers; Police;
Gendarmerie; SAMU.

TARIFICATION
INTRA ENTREPRISE
Institution : 750 Euros

PROGRAMME

- Formations théoriques au psycho-traumatisme
- Applications pratiques de la prise en charge de la personne victime.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

10 participants maximum

INSIDE

PUBLIC

Pompiers, Police,
Gendarmerie, SAMU,
sécurité civile.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 3600 Euros

PROGRAMME

- Formation théorique au psycho-traumatisme.
- Applications de la prise en charge de la personne victime.
- Formation désensibilisation émotionnelle.
- Application pratique.

MODALITÉS

PRATIQUES

2 journées (2x6h)
1 supervision (6h)
1 Intervenant
10 participants maximum

INTERVENTION SUR LES SITUATIONS DE STRESS INTENSE ET DÉSENSIBILISATION EMOTIONNELLE



DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Accompagner les personnes confrontées à une situation de stress intense ou un évènement à potentiel traumatique fait partie intégrante du travail des forces d'intervention d'urgence. La prise en charge de l'urgence psychologique est complexe pour les victimes directes comme indirectes.

La formation **INSIDE**, approfondissement pratique de la formation **ASIDE**, vise l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification du niveau de stress de la personne en fonction de ses réactions et la sélection pertinente des gestes d'accompagnement pour éviter un effet sur-traumatisant,

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques sous-tendant les réactions aux chocs psychologiques.

Identifier un état de stress intense en fonction des réactions de la personne et sélectionner les gestes d'accompagnement adéquats.

Maîtriser l'accompagnement d'urgence psychologique et le protocole de désensibilisation émotionnelle.

Intégrer ces applications dans sa pratique lors de l'accompagnement de personnes en situations de stress.

PRÉREQUIS

Faire partie des corps professionnels concernés ou en formation.

OUTILS

Diaporama, batterie d'exercices permettant une gestion des émotions, pour soi-même et pour autrui; protocole de communication non violente; ateliers pratiques de stabilisation émotionnelle et régulation émotionnelle; analyse de cas pratiques en lien avec des situations rencontrées par les professionnels formateurs et par les stagiaires.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Supervision pratique sur base de cas réels apportés par les stagiaires.
Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

Évaluation pratique des acquis.

Mises en application des acquis de la formation dans un cas fictif.



INTERVENIR AUPRÈS DES JEUNES AUX LENDEMAINS D'ATTENTATS OU DE CATASTROPHES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Aux lendemains d'attentats, ou de manière plus générale d'évènements collectifs, la minute de silence est souvent de rigueur. Néanmoins, certains jeunes ne semblent pas trouver de sens à cet acte symbolique, et parfois, certains peuvent refuser de s'y prêter. Cette formation propose de mettre en lumière les différentes façons de réagir à l'annonce des faits et fournit aux professionnels une grille de lecture des enjeux, parfois identitaires qu'y mettent les jeunes dans un groupe.

L'objectif est donc de détecter les vulnérabilités individuelles et les croyances négatives quant aux faits relatés, afin de minimiser les postures victimales d'une part et les postures de défiance de l'autorité d'autre part. Il est posée la question du sens accordé, des ressentis, des émotions et des croyances des jeunes, afin de leur proposer des exercices individuels ou groupaux de gestion de l'événement et fournir des stratégies de coping efficaces.

COMPÉTENCES

Connaitre les conséquences sur les jeunes d'un attentat/évènement.
Savoir comment communiquer auprès des jeunes sur les faits en créant un cadre d'échanges citoyens.
Recueillir leurs propos avec bienveillance et empathie.
Identifier les enjeux pour les jeunes dans un groupe et les postures (non condamnation, minimisation des faits, provocation, revendication...).

Proposer des réponses psycho-éducatives et citoyennes.

Amener le jeune à prendre de la distance (cognitive et émotionnelle).

PRÉREQUIS

Être professionnel évoluant dans l'accueil ou l'accompagnement d'un public jeune.

Des compétences en sciences humaines et sociales sont souhaitables, mais non nécessaires.

OUTILS

Diaporama, mises en situation, études de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Construction collective d'une procédure d'intervention en fin de formation.

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction

PUBLIC

Tout professionnel intervenant avec un public de jeunes, enseignants, travailleurs sociaux, médecins et infirmiers scolaires, surveillants d'établissements, cadres administratifs.

TARIFICATION
INTRA ENTREPRISE
Institution : 2400 Euros

PROGRAMME

- Les concepts de victimes et d'auteurs.
- L'état de stress post traumatique et ses conséquences.
- Les cellules d'urgence médico-psychologique.
- Les typologies de jeunes et leurs postures dans le groupe afin d'adopter une réponse psycho-éducative.
- Identifier les postures, les enjeux identitaires
 - Animations de jeux de rôles favorisant la décentration cognitive et émotionnelle.
 - Développer les postures empathiques et citoyennes.

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 Intervenant

15 participants maximum

CONNAISSANCES

RÉALITÉ DE TERRAIN

COMPÉTENCES



MISE EN PRATIQUE

NOUVELLES TECHNOLOGIES

APPROCHE INTÉGRATIVE



SUPERVISION

PROFESSIONNALISME

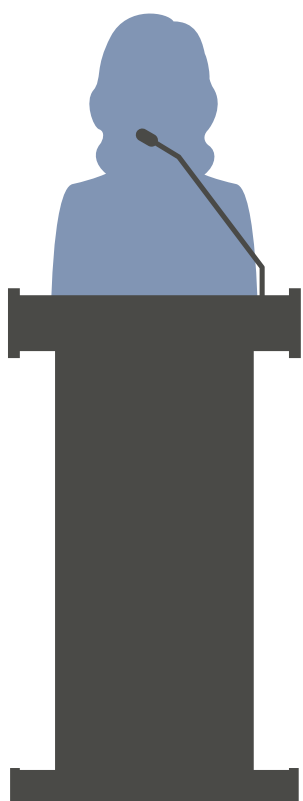
ADAPTABILITÉ



DEMAIN,

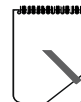
FAIRE AUTREMENT

GÉNÉRAL



HARCÈLEMENT DE RUE ET DANS LES TRANSPORTS

UNE PROBLÉMATIQUE DES ESPACES PUBLICS



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans les espaces ouverts ou sensibilisé aux problématiques de l'égalité femmes-hommes, travailleurs sociaux, éducateurs, bénévoles, forces de l'ordre, contrôleurs dans les transports en commun, agents des services publics territoriaux et nationaux.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 1000 Euros

PROGRAMME

- Définitions sociologiques et psychologiques du harcèlement.
- Les réponses pénales apportées.
- Le poids du contexte dans l'émergence de harcèlement.
- Les conséquences sur la victime.
- Les modes de prévention.
- L'accompagnement psychologique.
- Mises en situations.
- Comment intervenir quand on est témoin de harcèlement.
- Comment accompagner une victime de harcèlement.
- Comment accompagner un auteur de harcèlement.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

15 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les phénomènes de harcèlement de rue et dans les transports posent la question de l'égalité femmes-hommes, de l'appropriation des espaces publics et du vivre ensemble.

Cette intervention vise la question de la prévention situationnelle et des possibilités d'agissement quant à un phénomène dont l'ampleur n'est plus à démontrer.

Les statuts d'auteurs et de victimes sont appréhendés ainsi que les conséquences de ces comportements, et les réponses apportées par la loi. La question est portée au niveau sociétal afin de penser de manière plus large la prévention primaire de ces discriminations genrées. Le statut de témoin est interrogé dans une perspective de prévention secondaire. Enfin, la prévention tertiaire en termes d'accompagnement des victimes est travaillée.

COMPÉTENCES

Connaissances sur les phénomènes de harcèlement, ses différentes formes.

Connaître le contexte légal.

Savoir décrypter une situation de harcèlement et identifier les rôles des acteurs en jeu (auteurs, victimes, témoins, contexte).

Les modes de prévention et d'intervention.

Une meilleure appréhension des conséquences psychologiques sur les victimes afin de proposer une prise en charge adaptée.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

Diaporama, mises en situation - cas pratiques

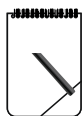
MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Questionnaire de satisfaction.



ENTRETIEN MOTIVATIONNEL ACCOMPAGNEMENT NON THÉRAPEUTIQUE DANS UNE DÉMARCHE DE CHANGEMENT

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les thérapies cognitives et comportementales proposent d'accompagner les patients à partir d'une analyse du fonctionnement quotidien rendant compte de la complexité des comportements humains, et des processus cognitifs, émotionnels et relationnels qui les sous-tendent.

Les processus de changement sont abordés dans la perspective motivationnelle, en tenant compte des enjeux, parfois identitaires, pour la personne quant à ce potentiel changement. Les processus de maintien et de changement sont décryptés et une méthodologie relationnelle est proposée.

COMPÉTENCES

Identifier les demandes explicites et les demandes implicites.
Appréhender les mécanismes de maintien et de changement.
Accompagner la personne dans les différentes phases de changement, en tenant compte des enjeux pour elle et de ses valeurs.
Maîtriser les techniques d'entretien motivationnel et les balances décisionnelles.

PRÉREQUIS

Être diplômé en sciences humaines et sociales ou accueillir du public inscrit dans un processus de changement (orientation professionnelle, par exemple).

OUTILS

Apports théoriques, diaporama, mises en situation et jeux de rôles, techniques d'entretien motivationnel et balances décisionnelles, grilles d'analyse fonctionnelle, bibliographie.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Quizz.

Cas pratiques, mises en action et temps d'échanges collectifs.

Évaluation des cas pratiques.

Questionnaire de satisfaction.

ANT

PUBLIC

Tout professionnel à l'interface d'un public en questionnement identitaire ou en processus de changement.

Travailleurs sociaux;
Conseillers emploi formation ou d'orientation;
Professionnels de santé en éducation thérapeutique.
Psychologues du travail

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE
Institution : 2400 Euros

PROGRAMME

- Les motifs d'accompagnement: les demandes.
- Les enjeux identitaires pour la personne.
- Les grilles d'analyse fonctionnelle.
- L'analyse du discours.
 - Les mécanismes de maintien et de changement.
 - Les approches motivationnelles.
- L'entretien motivationnel les balances décisionnelles et les projections futures.

MODALITÉS

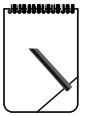
PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 Intervenant

15 participants maximum

GÉRER L'AGRESSIVITÉ DU QUOTIDIEN DANS LES LIEUX DE SÉJOUR



PUBLIC

Tout professionnel intervenant sur les lieux de séjour, tant dans une perspective de santé que d'éducation.

Directeurs et animateurs de centre de loisirs;
Surveillants et conseillers d'orientation pénitentiaire en milieu fermé.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE
Institution : 2800 Euros

PROGRAMME

- Les règles institutionnelles et les modes relationnels.
- Les formes d'agressivité et de violences,
- La bientraitance.
- Les statuts d'auteurs et de victimes (directes et indirectes).
- Outils d'analyse fonctionnelle et de repérage de situations dysfonctionnelles.
- Mises en situations.
- Les moyens de prévention contre les violences et les axes de régulation.
- La CNV
- La régulation de conflits.
- Mises en situations pratiques.

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)
1 Intervenant
15 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les lieux de séjour, tant dans le service hospitalier que dans les établissements scolaires ou dans les centres d'accueil périscolaire, ne sont pas exempts de violences potentielles. Ces violences, de l'institution ou dans l'institution, peuvent se manifester de différentes sources : les résidents eux-mêmes, leurs familles, ou les professionnels en activité au sein de l'institution.

Cette intervention pose la question de la bientraitance en institution, celle des comportements inadéquats voire dysfonctionnels.

Elle fournit aux stagiaires des grilles d'analyse situationnelle et fonctionnelle et offre un panel de leviers préventifs et curatifs du traitement de l'agressivité et des violences au sein des structures, sous la forme d'outils cognitifs, émotionnels et de communication.

COMPÉTENCES

Identifier les modes de fonctionnements et interroger la pratique professionnelle en lien avec les situations de violence et/ou d'agressivité. Prévenir les situations conflictuelles.

Réguler les tensions entre les acteurs (résidents, professionnels, familles et institution).

Acquérir des modes de communication non violente et bienveillante.

Développer des techniques pour promouvoir une harmonie intra-structure.

Acquérir des outils d'analyse de la pratique.

PRÉREQUIS

Être professionnel intervenant dans un lieu de séjour au sein duquel il est possible d'être confronté à de l'agressivité, de manière directe ou indirecte, de la part des résidents, de leur entourage ou de leur famille. Aucun pré-requis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

Diaporama, mises en situation - cas concrets

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Construction collective d'une procédure de gestion de crise en fin de formation.

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Quizz. Evaluation des cas pratiques. Questionnaire de satisfaction.



GESTION DE LA RELATION DE SERVICE À LA PERSONNE

FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE VIOLENCE POTENTIELLE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour but de permettre aux professionnels d'évaluer les enjeux dans une relation de service à la personne et définir la demande explicite et les attentes implicites de l'autre.

La formation vise l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques pour permettre aux professionnels de sécuriser une situation de communication pouvant déborder et sortir du cadre professionnel initial.

L'intervention offre l'opportunité aux professionnels de travailler sur leurs pratiques professionnelles et les conséquences sur la relation client, en vue de la sécuriser, tant pour soi que pour autrui.

COMPÉTENCES

Modèles théoriques des concepts d'agressivité et de violence.

Boîte à outils théoriques de compréhension des violences: compréhension des facteurs pour une meilleure action.

Détecter les signaux d'alarme.

Mobiliser des outils cognitifs, émotionnels et de communication pour prévenir la violence et réagir en situation de crise.

Mobiliser des stratégies comportementales pour gérer les situations de violence.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme

OUTILS

Diaporama, batterie d'exercices issus du protocole **PRATIC** permettant une gestion des émotions, pour soi-même et pour autrui; protocole de communication non violente; ateliers pratiques de stabilisation émotionnelle et régulation émotionnelle; outils de mise à distance pour protéger le professionnel, analyse de cas pratiques en lien avec des situations rencontrées par les professionnels formateurs et par les stagiaires.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Construction collective d'une procédure de gestion de crise en fin de formation. Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques, mises en action durant la formation.

Evaluation de la pratique suite aux mises en situation.

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Tout professionnel ayant pour fonction l'accueil de public, de manière téléphonique ou physique, hôtes de caisse; agents d'accueil et télé-opérateurs, professionnels de santé en institution ou à domicile, professionnels d'aide à la personne en institution ou à domicile, dans les transports en commun, agents du service public.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 3000 Euros

PROGRAMME

- Apports théoriques
 - Les typologies de comportements violents.
- Les différents modes de communication.
- Identifier des situations de vulnérabilité.
- Outils de prévention de la violence.
 - Techniques de communication non violente et d'assertivité.
- Gestion d'une situation de crise.
 - Les outils de mise à distance
- Retour sur les outils .

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 supervision (6h)

1 Intervenant

12 participants maximum



PUBLIC

Professionnels ayant en responsabilité des jeunes mineurs; parents et familles; enseignants; travailleurs sociaux; associations sportives; psychologues; centre de documentation et d'information (CDI); médecins et infirmiers scolaires.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 1000 Euros

PROGRAMME

- Les dangers d'internet.
- Les formes de victimisation.
- Les vulnérabilités et facteurs de risques généraux et spécifiques à la jeunesse.
- Les conséquences identitaires et psychologiques.
- Les moyens de prévention et d'accompagnement psychologique.
- Les types d'intervention.
- Atelier psycho-éducatif de prévention primaire et de sensibilisation aux risques d'internet.
- L'accompagnement psychologique des jeunes victimes.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

15 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les jeunes étant de plus en plus connectés, ils se créent une identité virtuelle en sus de leur identité dans la sphère réelle. Internet devient pour les jeunes, public particulièrement vulnérable, un nouvel espace de rencontre dans lequel trois familles de risque sont clairement identifiées: les risques de contenus imposés aux jeunes (ex : des bandeaux publicitaires), la mise à disposition publique d'éléments relevant de leur intimité, la rencontre de personnes malintentionnées à la recherche de nouvelles victimes.

Ces risques réfèrent à des victimisations de différents types, allant de l'usurpation d'identité à l'embrigadement radical, en passant par le harcèlement et autres comportements de chantage.

Cette intervention dresse une liste des risques encourus sur internet, des facteurs de vulnérabilités spécifiques à la jeunesse et des facteurs de risques plus généraux, ainsi que les leviers de préventions, primaire, secondaire et tertiaire.

COMPÉTENCES

Identifier les grandes familles de risques intrinsèques à internet.
Décrypter et repérer les comportements à risques et les facteurs de vulnérabilité.
Connaître les conséquences sur les jeunes.
Mettre en place des moyens de prévention adaptés.
Accompagner les jeunes victimes.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

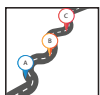
Diaporama, mise en situation, études de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.
Quizz, Evaluation des cas pratiques.
Questionnaire de satisfaction.



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le harcèlement scolaire touche selon les études entre 10 et 15 % des élèves. Ce phénomène nécessite la création d'espace d'échange d'informations et de dialogues pour permettre aux différents acteurs une réflexivité et / ou une prise de conscience en vue d'adopter des comportements pro-sociaux et avoir une connaissance des conséquences mesurables pour chaque personne confrontée à ce phénomène.

Trois modalités d'intervention sont proposées :

Niveau **1**: conférence de sensibilisation et de prévention primaire sur le harcèlement scolaire.

Niveau **2**: formation des professionnels d'encadrement à la problématique du harcèlement scolaire.

Niveau **3**: animation d'ateliers de lutte contre le harcèlement scolaire à destination des élèves d'une classe.

COMPÉTENCES

Comprendre les mécanismes inhérents au harcèlement.

Analyser les situations à risques.

Permettre aux élèves de développer des compétences pro-sociales, d'empathie et de distanciation cognitive et émotionnelle.

Construire un atelier pour répondre aux problématiques rencontrées.

Savoir accompagner les élèves dans la gestion de situations de harcèlement: savoir en parler, savoir intervenir auprès des auteurs, des victimes, des témoins.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

Niveau **1**: Apports théoriques, diaporama, vidéos, échanges.

Niveau **2**: Apports théoriques, diaporama, vidéos, manuel d'animation de l'atelier avec les contenus, les consignes et objectifs des huit séances. Guide de l'atelier clé en mains.

Niveau **3**: Cahier de compétences pour les élèves, diaporama, vidéos, exercices.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs (Niveau 1).

Quizz, Evaluation des cas pratiques.(niveau 2).

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Niveau **1**: ouvert à tous

Niveau **2**: Equipe éducative.

Niveau **3**: atelier à destination d'une classe, accompagnée d'un enseignant.

TARIFICATION INTRA ENTREPRISE

Institution :

N1 : 500 Euros

N2 : 5000 Euros

N3 : 2000 Euros

PROGRAMME

- Le phénomène de harcèlement, ses différentes formes.
 - Rappels de la loi.
 - Les causes et les conséquences / les situations à risque.
 - Les acteurs en jeu.
 - Les types de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.
 - Les moyens d'intervention.
- Niveau 3 Uniquement :
- Durant huit séances, les élèves doivent acquérir des compétences pro-sociales et s'inscrire dans un parcours de vivre ensemble.

MODALITÉS PRATIQUES

N1 & N2 : 1 intervenant
100 personnes maximum
durée de 3 heures
N2 : 12 stagiaires
durée de 5 jours (5x6h)
N3 : 2 intervenants
1 demi classe maximum
8 séances (8x2 h)

PENSER L'HYPER-SEXUALISATION ET SES CONSÉQUENCES



PUBLIC

Parents et familles, tout professionnel ayant en responsabilité des jeunes mineurs, enseignants, travailleurs sociaux, bénévoles d'associations sportives, psychologues.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE
Institution : 750 Euros

PROGRAMME

- La place de la sexualité dans les contenus à disposition des jeunes et les rôles genrés.
- La prostitution chic et pernicieuse.
- Les concepts d'intimité et d'extimité.
- Les conséquences sur la construction identitaire et les comportements des jeunes.
- Ateliers : Sensibiliser des jeunes et éduquer à l'intimité.
- Communiquer sur l'égalité femmes-hommes.
- Les ateliers psycho-éducatifs à proposer aux parents ou aux jeunes.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)
1 Intervenant
15 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

L'omniprésence des médias et des nouvelles technologies véhicule des valeurs partiales notamment en termes de rôle des genres.

Les jeunes, hyper connectés et en période charnière de la construction identitaire, sont un public particulièrement vulnérable aux représentations collectives relayées dans les publicités, les clips, les films... Ces images interrogent souvent l'égalité femmes-hommes et enferment les jeunes dans des diktats identitaires pouvant avoir des conséquences délétères sur leur construction identitaire, sexuelle notamment.

Cette intervention pose également la question des réseaux sociaux et la part du visible et celle de l'intime, en faisant un état des lieux quant à la place des réseaux sociaux et les croyances stéréotypées pouvant s'y associer dans les pratiques sexuelles conscientes et non conscientes des jeunes.

COMPÉTENCES

Savoir prendre de la distance sur les rôles des femmes et des hommes dans les médias.

Analyser la place de la sexualité et du sexe dans les contenus à disposition d'un public jeune.

Connaitre les risques psychiques dans la construction identitaire des plus jeunes et les conséquences comportementales.

Savoir identifier les pratiques à risque.

Savoir accompagner un public de jeunes et les amener à se préserver, se protéger et repenser la part de l'intime.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

Diaporama, mises en situation, études de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Quizz, Evaluation des cas pratiques.

Questionnaire de satisfaction.



PENSER LA PROSTITUTION COMME PHÉNOMÈNE SOCIÉTAL

MOYENS DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

La prostitution souvent considérée comme le plus vieux métier du monde prend aujourd'hui des formes bien différentes et voit dans les nouvelles technologies autant de moyens de diversification des pratiques et des acteurs impliqués.

Devant la multiplication des plateformes proposant des «services à la personne», des «financements pour étudiantes», ou plus généralement des escort-girls, la politique en matière de prostitution a également évolué, la pénalisation du client étant une des nouvelles réponses pénales.

Cette formation dresse un tour d'horizon des différents modes de prostitution, des facteurs de risque et de vulnérabilité, des conséquences sur la santé physique et psychique des personnes en situation de prostitution, et les modes d'accompagnement psychologique afin de mener à un processus de changement et de désistance.

COMPÉTENCES

Connaître les différentes réponses pénales, nationales et internationales.

Connaître les modes de fonctionnements des réseaux de prostitution.

Identifier les facteurs de risques et de vulnérabilités.

Les motifs d'engagement dans les conduites prostitutionnelles.

Les modes de prostitution.

Les conséquences des pratiques de la prostitution pour les personnes engagées.

Savoir communiquer dans le cas de suspicion de prostitution.

Savoir orienter et /ou accompagner des personnes en situation de prostitution.

Travailler sur les processus de changements et de désistance pour les personnes se prostituant et /ou les clients.

PRÉREQUIS

Travailleurs ou bénévoles en contact avec des personnes impliquées dans un accueil, une sensibilisation ou un accompagnement des personnes impliquées dans des conduites de prostitution. Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

Diaporama, mises en situation, études de cas concrets.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant des personnes impliquées dans des conduites prostitutionnelles ou vulnérables; professionnels et bénévoles du domaine social, médical, scolaire, agents d'accueil de mutuelle étudiantes, bailleurs sociaux, BIJ, ligne téléphonique d'écoute, association.

TARIFICATION INTRA ENTREPRISE

Institution :
2250 Euros

PROGRAMME

- Traite des humains.
- Facteurs de risque et de vulnérabilité.
- Formes de prostitution.
 - Conséquences: victimologie et traumatologie.
- Mécanismes de défense et stratégies de coping.
- Comment accompagner une personne se prostituant - de la prise de contact au soutien psychologique.
 - Enjeux identitaires.
 - Les mécanismes d'engagement dans la prostitution.
- Sensibilisation des clients; Rappels de la loi.

MODALITÉS PRATIQUES

3 journées (3x6h)
1 Intervenant

15 participants maximum



PUBLIC

Tout salarié, en entreprise comme en libéral, managers et cadres en entreprise, représentants syndicaux membres du CHSCT, professionnels de santé (médecins et infirmiers du travail), travailleurs sociaux, psychologues.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 1500 Euros

PROGRAMME

- La législation relative aux RPS.
- Les modèles de managements et leurs conséquences sur la santé au travail.
- Les situations de vulnérabilité et les facteurs de risque.
- Les conséquences psychosomatiques et comportementales.
- Les modèles d'analyse et les protocoles d'intervention auprès d'agents en situations de vulnérabilités.
- Communiquer sur les RPS et intervenir après détection de situation à risque.
- Cas pratiques.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée (6h)

1 Intervenant

15 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Au-delà de la question de stress au travail, le concept des risques psycho-sociaux (RPS) pose principalement celle de la santé et du bien-être au travail. La littérature scientifique s'accorde quant à la reconnaissance de quatre grandes familles facteurs de risques: les exigences du travail; les types de management et les relations interpersonnelles; les valeurs et les attentes du salarié; les mutations du travail.

Cette intervention propose de décrypter à la lumière de la littérature scientifique et des recommandations sanitaires les facteurs de risque d'apparition des RPS, leurs conséquences sur la santé des salariés et sur l'entreprise, ainsi que les moyens de prévention et de lutte contre les RPS.

COMPÉTENCES

Connaitre la législation en matière de RPS.

Communiquer sur les RPS et mettre en oeuvre une politique de prévention.

Identifier les facteurs de risque en termes de stress, et plus généralement de souffrance au travail.

Savoir identifier les agents en situation de vulnérabilités.

Connaitre les conséquences sur sa santé.

Accompagner et pouvoir orienter un agent en souffrance.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence.

OUTILS

Diaporama, mises en situation pratique, études de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Construction collective d'une procédure d'intervention et d'accompagnement en fin de formation.

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Quizz, évaluation des cas pratiques.

Questionnaire de satisfaction.



POSTURES MOTIVATIONNELLES CENTREES ET RISQUES PSYCHOSCIAUX

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Au-delà de la question de stress au travail, le concept des risques psycho-sociaux (RPS) pose principalement celle de la santé, du bien-être et de la motivation au travail. La littérature scientifique s'accorde quant à la reconnaissance de quatre grandes familles facteurs de risques : les exigences du travail; les types de management et les relations interpersonnelles; les valeurs et les attentes du salarié; les mutations du travail.

Cette intervention propose de travailler concrètement sur les postures managériales pour soutenir les équipes vers les dynamiques de changement, de motivation et de qualité de vie en milieu professionnel.

COMPÉTENCES

Connaitre la législation en matière de RPS.

Communiquer sur les RPS et mettre en oeuvre une politique de prévention.

Identifier les facteurs de risque en termes de stress, et plus généralement de souffrance au travail.

Savoir identifier les agents en situation de vulnérabilités.

Connaitre les conséquences sur sa santé.

Accompagner et pouvoir orienter un agent en souffrance.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence.

OUTILS

Diaporama, mise en situation pratique, études de cas.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Construction collective d'une procédure d'intervention et d'accompagnement en fin de formation.

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Quizz. Evaluation des pratiques.

Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Tout salarié, en entreprise comme en libéral, managers et cadres en entreprise, représentants syndicaux membres du CHSCT, professionnels de santé (médecins et infirmiers du travail), travailleurs sociaux, psychologues.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 3600 Euros

PROGRAMME

- La législation relative aux RPS, modèles de managements et effets sur la santé au travail.
 - Moyen de communication et d'intervention.
- Les situations de vulnérabilité et les facteurs de risque internes et externes.
- Les modèles d'analyse et les protocoles d'intervention auprès d'agents en situations de vulnérabilités.
 - Cas pratiques.
- Elaborer un plan d'action concret dans son établissement /service
 - Intégration avec les postures motivationnelles et la stabilisation des émotions
 - Cas pratiques.

MODALITÉS PRATIQUES

3 journées (3x6h)

1 Intervenant

12 participants maximum



PUBLIC

Tout professionnel désireux d'optimiser sa communication avec ses collègues, ses clients ou ses collaborateurs.
Toute personne soucieuse d'acquérir des outils de communication et d'affirmation de soi.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE
Institution : 2400 Euros

PROGRAMME

- Décryptage : une situation de communication générique.
- Le principe de la CNV.
- Les étapes de la communication violente.
- Les freins et les leviers d'une communication optimale.
- Les enjeux d'une communication particulière
- Réguler une situation conflictuelle et se protéger.
- Les concepts et les postures en lien avec la communication : autorité, sanction, motivation, affirmation de soi...
- Définir les objectifs attendus.

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)
1 Intervenant
12 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Que ce soit à titre personnel ou à titre professionnel, la communication est omniprésente dans notre quotidien. Bien communiquer est considéré comme un gage d'efficacité et permet de s'affirmer davantage dans la relation à l'autre.

La formation vise l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques pour permettre aux stagiaires, à la fois de se sécuriser, et de sécuriser la relation d'interaction avec autrui, afin de pouvoir optimiser la communication d'un message – une demande, un refus ou encore une critique. Elle permet aux stagiaires d'asseoir un nouveau mode relationnel, davantage apaisé, efficace et gagnant-gagnant pour les personnes en situation de communication.

COMPÉTENCES

Connaitre ce qui constitue une situation de communication et ses enjeux.
Savoir utiliser des modalités de communication non violente.
Réussir à s'exprimer de manière posée et affirmée, et optimale afin de formuler une demande, exprimer un refus, émettre une critique.
Evaluer l'efficacité de son mode de communication.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence.

OUTILS

Diaporama, fiche synthèse d'appréciation de sa procédure de communication non violente.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Construction collective d'une procédure d'intervention et d'accompagnement en fin de formation.
Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.
Quizz, Evaluation des pratiques.
Questionnaire de satisfaction.



ACCOMPAGNER DANS LES TRANSITIONS PSYCHO-SOCIALES

DE L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE AU COACHING

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les transitions psycho-sociales (TPS) sont des périodes de vie durant lesquelles les personnes se retrouvent confrontées à des nécessités, parfois subies parfois choisies, de repenser leurs relations aux gens, leurs investissements dans certaines sphères de vies. En d'autres termes, les TPS sont des périodes propices aux désengagements et aux engagements. Dès lors, la question cruciale pour les professionnels en charge de l'accompagnement, est de savoir comment travailler. Cette formation vise l'acquisition de compétences d'accompagnement et d'outils issus des diverses disciplines telles que le coaching ou l'analyse transactionnelle avant, pendant et après ces TPS.

COMPÉTENCES

Identifier les enjeux d'un changement pour la personne.
Repérer les déterminants de la transition psychosociale de l'accompagné.
Reconnaître les phases de la TPS, en lien avec les théories du changement.
Déterminer des objectifs SMART pour le bénéficiaire et circonscrire son rôle dans l'accompagnement.
Mobiliser les ressources internes et externes de l'individu.
Co-construire un Guide du Projet Professionnel : itinéraire, étapes et objectifs pour l'accompagné.
Savoir évaluer son action, seul ou en équipe : Guide Professionnel Structuré.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire.
Une initiation aux approches motivationnelles est un plus.

OUTILS

Diaporama, apports théoriques sur les notions essentielles, quizz, études de cas, mises en situations concrètes et jeux de rôle.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Quizz.
Cas pratiques, mises en action durant la formation et le temps d'échanges collectifs lors de la formation.
Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Service RH, Psychologues,
Chambre des Métiers et de
l'Artisanat, manager, ...

TARIFICATION INTRA ENTREPRISE

Institution :
4500 Euros

PROGRAMME

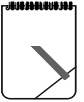
- La relation et les types d'accompagnement.
 - Les objectifs
 - Les attitudes accompagnant, accompagné : interaction et relation.
- Les transitions psycho-sociales.
 - L'analyse transactionnelle.
 - Le coaching.
 - L'approche motivationnelle.
- La résolution de problème.
 - Les objectifs SMART.
 - Analyse systémique.
- Enjeux pour la personne : freins et leviers.
- Les ressources internes / externes de la personne.
 - Co-construire le Guide de Projet Professionnel (GPS) pour / avec le bénéficiaire.
 - Evaluer le GPS
 - Evaluer son action, et déterminer les personnes / partenaires ressources.

MODALITÉS PRATIQUES

3 journées (3x6h)
1 Intervenant

12 participants maximum

ADOPTER UNE POSTURE BIENVEILLANTE DANS LES LIEUX DE VIE



PUBLIC

Tout professionnel travaillant dans un lieu d'hébergement.
Tout professionnel à la rencontre d'un public potentiellement vulnérable et qui pourrait dévoiler des faits de victimisation, travailleurs sociaux; professionnels de santé, professionnels du secteur paramédical, agents administratifs d'accueil (CAF...), bailleurs sociaux, professionnels du champ de l'insertion, experts en assurance, téléopérateurs, bénévoles intervenant dans les cellules de soutien.

TARIFICATION
INTRA ENTREPRISE
Institution : 800 Euros

PROGRAMME

- Les différents types de victimisation et les postures victimales.
- Les modèles de communication bienveillante et d'écoute active.
- Les techniques d'entretien non directif et non intrusif.
- L'analyse fonctionnelle au service de l'expertise des propos.

MODALITÉS PRATIQUES

1/2 journées (3.5h)
1 Intervenant
10 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le dévoilement de faits de victimisation, physique ou sexuelle, peut arriver n'importe où, n'importe quand et souvent dans le quotidien, de manière inattendue. Il est important pour les professionnels de savoir accueillir la parole et d'adopter à la fois une posture neutre en termes de contenus, afin de ne pas orienter le discours, mais également une posture bienveillante afin de faciliter la parole et d'encourager la personne à poursuivre, de la sécuriser.

Le premier échange est primordial pour une victime, dans le sens où il conditionne la suite de la prise en charge.

COMPÉTENCES

- Connaître les différents types de victimisation.
- Développer une écoute bienveillante et empathique, en présence physique ou en accueil téléphonique.
- Maîtriser des techniques d'entretien non directif de manière à ne pas induire de contenu ni orienter les propos.
- Stabiliser émotionnellement une victime et développer une posture empathique.
- Savoir orienter une victime, adopter le bon discours pour elle, pour les partenaires relais.
- Effectuer un recueil d'informations non biaisé et dresser un contenu d'orientation objectif. Apprécier la vraisemblance des faits.

PRÉREQUIS

Être professionnel ou bénévole intervenant dans un foyer d'hébergement ou dans un lieu d'accueil de victimes potentielles.

OUTILS

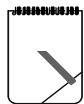
Diaporama, jeux de rôles, fiches procédures, supports.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

- Construction collective d'une procédure d'écoute et de recueil de la posture victimale.
- Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

- Echanges collectifs sur les besoins, et le sentiment de compétence, au regard des outils présentés.
- Quizz.
- Questionnaire de satisfaction.



MANIPULATION, ADAPTATION, NARCISSISME ET INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Comme de nombreux autres concepts, ceux de pervers, de pervers narcissiques, de manipulateurs, voire de psychopathe ou sociopathe sont passés dans le langage courant, éloignées des sens cliniques originels.

Cette formation propose de clarifier ces notions théoriques afin de savoir les distinguer et adapter ses pratiques professionnelles selon leurs rencontres.

La formation vise à répondre à la double question du rapport à l'autre : d'une part, quel rapport entretient cet interlocuteur aux gens et, d'autre part, quel climat relationnel ou pièges relationnels essaie-t-il d'instaurer dans la relation professionnelle présente ? L'objectif essentiel est l'acquisition de compétences pour ne pas être manipulé, séduit ou non considéré, ne pas être sous emprise, mais reprendre du contrôle dans la relation, et atteindre ses objectifs.

COMPÉTENCES

Connaitre les grands types de personnalité, du normal au pathologique, et savoir les reconnaître.

Identifier les enjeux dans les situations de communication qui découlent de la personnalité de l'interlocuteur.

Développer une posture professionnelle adaptée aux intentions de notre interlocuteur, en accord avec ses propres objectifs d'accompagnements.

Savoir se décentrer et garder une écoute bienveillante et empathique.

Savoir s'affirmer et se protéger dans la relation.

Evaluer les effets de notre intervention.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de compétence, ni de diplôme.

OUTILS

Diaporama, mises en situation et jeux de rôle.

Techniques d'entretien et outil d'affirmation de soi dans la communication.

Outil SPHERE : évaluer les investissements émotionnels de la personne.

Grille d'évaluation pragmatique du type de personnalité rencontré.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Cas pratiques et temps d'échanges collectifs en cours de formation.

Quizz, évaluation des cas pratiques. Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Tout professionnel travaillant à l'interface d'un public, dans une démarche d'accueil, d'évaluation ou d'accompagnement. Travailleurs sociaux, intervenants socio-judiciaires, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, soignants, conseillers emploi et formation, personnel administratif d'accueil physique ou téléphonique.

TARIFICATION INTRA ENTREPRISE

Institution : 3000 Euros

PROGRAMME

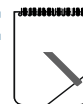
- Les différents types / profils de personnalité
- Les modes relationnels et les enjeux associés.
- Les différents concepts associés : contrôle, manipulation, perversion, narcissisme, antisocialité.
- Les outils de détection et d'appréciation.
 - Sécuriser la relation.
 - L'emprise.
 - Identifier le rapport à l'altérité de la personne.
- Techniques d'entretien.
 - Affirmation de soi, écoute et empathie.
 - Savoir se protéger.
 - Cas pratiques.

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 Intervenant

12 participants maximum



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans une structure d'accueil de public en situation de handicap, Moniteurs Educateurs, Educateurs spécialisés, Aide médico-psychologique, Aides soignants, Infirmiers, Psychologues, Personnel administratif.

TARIFICATION

INTRA ENTREPRISE

Institution : 2400 Euros

PROGRAMME

- La Violence; les modes de communication; Les règles institutionnelles et leurs applications en lien avec les compétences du public accueilli.
- Etudes des situations à risques.
- Les différents modes de prévention; outils et techniques de stabilisation émotionnelle; Décentration du patient.
- Pratique des outils de régulation émotionnelle.
- Professionnels : mettre à distance les difficultés rencontrées; savoir mener une rencontre restaurative entre deux personnes (résidents ou professionnels).

MODALITÉS PRATIQUES

2 journées (2x6h)

1 Intervenant

15 participants maximum

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les lieux de séjour accueillant un public en situation de handicap doivent fournir à leurs résidents un cadre de vie adapté, qui se veut sécurisant. Le climat social et la régulation des situations de violence sont deux critères fondamentaux au développement des conditions propices à l'épanouissement des usagers.

Le rôle de l'institution, par le truchement de ses professionnels, est d'adopter un mode de gestion des situations à risques, afin de pouvoir intervenir le plus rapidement possible et ainsi, éviter qu'une situation dégénère. Une communication non violente établie, et des outils de régulation de l'agressivité seront dès lors autant de garde-fous garants d'une qualité de vie certaine, tant pour les résidents que pour les professionnels.

COMPÉTENCES

Identifier les modes de fonctionnements et interroger la pratique professionnelle en lien avec les situations de violence et /ou d'agressivité. Connaître les modèles théoriques des concepts d'agressivité et de violence.

Prévenir les situations conflictuelles et détecter les signaux d'alarme.

Acquérir des modes de communication non-violente et bienveillante.

Développer des techniques cognitives, émotionnelles et comportementales pour promouvoir l'harmonie au sein de la structure, adaptées aux compétences du public.

Acquérir des outils d'analyse de la pratique.

PRÉREQUIS

Être professionnel ou bénévole intervenant dans un foyer d'hébergement ou dans un lieu d'accueil de victimes potentielles.

OUTILS

Diaporama, mises en situation et études de cas, fiches de synthèse.

MOYENS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Feuille d'émargement par les stagiaires.

MOYENS D'APPRÉCIATION ET D'ÉVALUATION

Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS PRATIQUES GÉNÉRALES

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS / VOUS INSCRIRE ?

Par téléphone au **09 81 91 32 35** (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30)

Par mail à l'adresse suivante: formation@arca-observatoire.com

TARIFICATION

Vous souhaitez un devis gratuit ? Nous le réalisons à votre demande pour répondre au plus près de vos besoins.

HORAIRES

Les formations sont habituellement dispensées du lundi au Vendredi de 9h30 à 17h30.

Les horaires pouvant être modulés en fonction des éventuelles contraintes des participants /clients.

ACCUEIL

Le formateur ou l'équipe du site, accueillera les stagiaires quinze minutes avant la formation.

Le formateur rappellera le programme de la formation, les objectifs ainsi que l'organisation de la journée au démarrage de chaque formation.

NOS FORMATEURS

L'ensemble de nos intervenants /formateurs sont des professionnels diplômés et spécialistes dans leur métier respectif. Ils allient expertises théorico-pratiques et qualités pédagogiques.

Voici quelques uns de nos formateurs:



Erwan Dieu - Docteur en Psychologie, Chercheur en criminologie (Univ.Tours); Directeur de l'ARCA; Criminologue clinicien (MA Ulg); Praticien psychothérapie EMDR-Europe accrédité©; Responsable 3C2D sur le terrorisme et la radicalisation (Commission Européenne); Auteur de nombreuses références scientifiques publiées dans des revues et congrès nationaux et internationaux (articles, ouvrage, communications); Chargé d'enseignement en criminologie (Univ.Tours)...



Olivier SOREL - Docteur en Psychologie; Formé en EMDR; TCC; Formateur en prévention des RPS; aux problématiques de violence; Directeur et psychologue au sein de l'ARCA; Auteur de plus d'une trentaine d'articles, d'ouvrages en psychologie et criminologie publiés aux éditions Studyrma; Chargé d'enseignement en DU de criminologie et cursus initial de psychologie (Université de TOURS); plus d'une trentaine de communications dans des congrès scientifiques nationaux et internationaux; de nombreux articles de sensibilisation au grand public...



Linda TESTOURI - Psychologue clinicienne spécialisée en psycho-criminologie et victimologie; Formatrice; Chercheuse; Conférencière; Référente nationale sur la thématique de la radicalisation et de la justice restaurative à l'ARCA; Ingénieure à l'université de Tours au projet européen 3C2D (Three Circles to Desistance); Chargée d'enseignement en psychopathologie à l'université de Rennes2 et DU de psycho-criminologie à Tours.

SUPPORTS DE FORMATION

Des supports synthétiques et /ou manuels peuvent être remis en début ou fin de chaque stage (si notification faite dans le catalogue ou le devis établi par nos services concernant la formation suivie).

REPAS ET FRAIS ANNEXES

Les repas et frais annexes à la formation (frais d'hébergement, de transport...) ne sont pas inclus dans le prix de nos formations et sont donc à la charge du client. L'ARCA peut cependant organiser les repas et hébergements sur demande du client.

Document non contractuel - les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis

Tous droits réservés à l'ARCA - Association de Recherche en Criminologie Appliquée

ARCA - Association de loi 1901 - SIRET 5087 6987 4000 27- N° formation professionnelle 24 37 03 31 537-

Siège social 53 Bd Jean Royer 37000 Tours - 02 34 53 27 94 - arca.asso37@gmail.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DÉSIGNATION

L'ARCA, Association loi 1901, est un organisme de formation professionnelle, enregistré sous le numéro 24 37 03 31 537, spécialisé dans les problématiques criminologiques et psychosociales.

Son siège social est fixé au 53 Boulevard Jean ROYER à TOURS (37000).

L'ARCA conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'ARCA ;
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation ;
- **Formations inter-entreprises** : les formations inscrites au catalogue de l'ARCA et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures ;
- **Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par l'ARCA pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients ;
- **CGV** : les présentes Conditions Générales de Vente ;
- **OPCA** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises. En 2019, ces organismes deviennent les **OpCo** (opérateurs de compétences)

OBJET

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formations engagées par l'ARCA pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Les présentations CGV prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de l'ARCA. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. L'ARCA aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'ARCA.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention Bon pour accord à l'ARCA. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par l'ARCA au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à l'ARCA au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, l'ARCA se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront être formalisées avant le démarrage de la formation.

Débit et remplacement d'un participant

En cas de débit signifié par le Client à l'ARCA au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, l'ARCA offre au Client la possibilité :

- De repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de l'ARCA, et après accord éventuel de l'OPCA ;
- De remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA. Cette dernière possibilité ne peut s'appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par l'ARCA. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de l'ARCA distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à l'ARCA.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, l'ARCA se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ;
- Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix HT de la formation ;
- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100% du prix HT de la formation.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures. Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 09h30 à 13h00 et 14h00 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de l'ARCA accueillent les Stagiaires de 09h00 à 18h00. Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresses et horaires sont indiqués sur la convocation.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord »,

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

retournés à l'ARCA ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'ARCA peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'ARCA se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est dressé en trois exemplaires par l'ARCA au Client. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention

Bon pour accord doivent être retournés à l'ARCA par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'ARCA, l'OPCA ou le Client.

A l'issue de la formation, l'ARCA remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, l'ARCA lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'ARCA est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires, l'ARCA ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'ARCA, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement échappant au contrôle raisonnable de l'ARCA.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'ARCA pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de l'ARCA. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

L'ARCA, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confiden-

tiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'ARCA au Client. L'ARCA s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par l'ARCA comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise l'ARCA à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'ARCA ;
 - Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.
- En particulier, l'ARCA conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, l'ARCA s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Renonciation

Le fait, pour l'ARCA, de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque des clauses présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Obligation de non sollicitation du personnel

Le Client s'oblige à ne pas débaucher ou embaucher le personnel de l'ARCA ayant participé à l'exécution du contrat, pendant toute la durée de celui-ci et pendant les deux années civiles qui suivront la cessation des relations contractuelles. En cas de non respect de la présente obligation, le Client devra verser à l'ARCA à titre de clause pénale une indemnité égale à douze fois le dernier salaire, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'ARCA à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution amiable. A défaut, les Tribunaux de TOURS seront seuls compétents pour régler le litige.

Fait à TOURS, le 1 décembre 2017

Xavier TEIXEIRA

Président

AGENDA 2019

Formations «ouvertes»

(Inscription Individuelle/Entreprise)

	TIM-E Niveau 1	TIM-E ATLAS	TIM-E NEO	TIM-E ORACLE	6PO	ATLAS	BANER	FRED	SPHERES	SCANNER
FEVRIER										
MARS					26 au 27 PARIS					
AVRIL									8 au 10 TOURS	
MAI	13 au 16 TOURS						27 au 29 TOURS	27 au 29 PARIS		6 au 7 TOURS
JUIN						11 au 14 PARIS				
JUILLET	1 au 4 PARIS									
AOUT										
SEPTEMBRE	17 au 20 TOURS			24 au 27 BORDEAUX Partie 1				18 au 20 PARIS		
OCTOBRE			7 au 10 PARIS Partie 1			1 au 4 PARIS	7 au 9 TOURS			14 au 15 TOURS
NOVEMBRE		12 au 15 LYON Partie 1		26 au 29 BORDEAUX Partie 2	14 au 15 PARIS				12 au 13 PARIS	
DECEMBRE	3 au 6 PARIS		10 au 13 PARIS Partie 2							
JANVIER 2020		14 au 17 LYON Partie 2								

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Toute inscription doit nous être retournée au plus tard 15 jours avant le début de la formation

Intitulé de la formation : _____

Dates : _____ Durée (en heures): _____ Coût du stage: _____

INSCRIPTION ENTREPRISE

Raison sociale : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

Code NAF : _____ SIRET : _____ Effectif : _____

Personne à contacter pour la formation : Nom : _____ Prénom: _____

Tél : _____ Email : _____ Fonction: _____

STAGIAIRE	NOM	PRÉNOM	FONCTION	EMAIL	FORMATION DANS LE CADRE DU *
Mme. / M.					☐ PF ☐ CPF ☐ Autres
Mme. / M.					☐ PF ☐ CPF ☐ Autres
Mme. / M.					☐ PF ☐ CPF ☐ Autres
Mme. / M.					☐ PF ☐ CPF ☐ Autres

*PF : Plan de Formation - CPF : Compte Personnel de Formation - Autre : précisez.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Mme / M. Nom du stagiaire : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Téléphone : _____ / _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Email : _____

☐Salarié : Fonction _____

☐Demandeur d'emploi ☐Autre situation : (précisez) _____

FACTURATION

La facture doit être libellée :

☐ Au nom de l'entreprise (adresse ci-dessus)

☐ Au nom de l'organisme payeur (OPCA,...)-assurez-vous au préalable de la prise en charge totale ou partielle par l'OPCA, et joindre l'attestation de prise en charge- *

adresse : _____

☐Au nom du stagiaire (pour les formations individuelles)

☐Autre adresse de facturation (précisez) : _____

*dans l'hypothèse où l'OPCA n'assurait pas tout ou partie de son financement, notamment dans le cas d'une assiduité discontinue ou incomplète du stagiaire. Le paiement de la totalité des droits d'inscription, non encore acquittés six mois après l'action de formation, sera réclamé au réel débiteur.

Signature, Date et Caché (obligatoire):



— RECHERCHE - CLINIQUE - FORMATION —

-Association Loi de 1901-
-SIRET 5087 6987 4000 27-
-N° formation professionnelle 24 37 03 31 537-
arca-observatoire.com

53 Bd Jean Royer 37000 Tours
09 81 91 32 35
secretariat-general@arca-observatoire.com
formation@arca-observatoire.com

